
BUENOS AIRES - FORUM PUBLIC DE L'ICANN

Jeudi 25 juin 2015 – 14h00 à 17h30 ART

ICANN – Buenos Aires, Argentine

INTERVENANT NON IDENTIFIE: Mesdames et Messieurs, je veux souhaiter la bienvenue au président du conseil d'administration de l'ICANN, monsieur Steve Crocker.

STEVE CROCKER : Bonjour à tous. Soyez les bienvenus. Nous sommes au forum public de l'ICANN. Il est difficile de différencier ce forum public de toutes les réunions que nous avons tenues jusqu'ici, sous ce même format. Toutes avaient l'air d'être un forum public.

Comme vous le savez, cette séance est conçue pour que tout le monde ait une ligne de communication directe avec le conseil d'administration et avec le reste de la communication, sans filtre, sans formalité.

Nous allons travailler pendant trois heures et demi environ, puis nous aurons une réunion formelle du conseil d'administration, et ensuite un cocktail de clôture pour tous les participants.

Je sais qu'il y a des personnes ici dont les interventions sont déjà programmées.

Nous voulons respecter notre ordre du jour tel qu'il a été conçu.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Le forum ne remplace la période de consultation publique ni aucun autre mécanisme disponible pour que vous présentiez des commentaires. Présentez vos commentaires par le système en ligne pour qu'ils soient pris en considération de manière appropriée par les membres du personnel, les SO et les AC.

Brad White, notre directeur de la communication pour l'Amérique du Nord, vous expliquera le mécanisme pour présenter vos questions.

BRAD WHITE :

Pour ceux qui n'ont jamais participé à un forum public, nous allons vous dire comment cela fonctionne. Nous voulons écouter autant de participants que possible, ainsi que de nouvelles voix.

Si vous êtes dans la salle et que vous voulez poser une question, veuillez s'il vous plaît vous rapprocher de ces micros.

Si vous participez à distance, vous pouvez envoyer vos questions à engagement@ICANN.org.

C'est un peu différent des autres séances où les participants posaient des questions sur le chat d'Adobe. Nous pouvons mieux gérer les questions et la séquence où elles sont présentées, afin de nous assurer qu'elles feront toutes partie du débat.

Si vous avez participé à une réunion auparavant, il y a eu des centres de connexion à distance avec une participation vidéo, nous allons le refaire. C'est quelque chose de vraiment réussi. Nous avons des centres de participation à distance partout dans le monde, nous les

voyons sur la carte à l'écran. Ces centres ont été créés avec la société Internet et avec des entités du monde universitaire. Ces centres se trouvent dans des régions où l'accès à une connexion large bande Internet n'est pas toujours facile. Nous espérons que ces centres de participation à distance nous enverrons leurs questions.

Lorsque vous parlerez au micro, rappelez-vous quelque chose dont je ne me suis pas souvenu : parlez lentement, de façon claire, dites votre nom, et si vous êtes là en tant que représentant. Par rapport aux normes de comportement, il s'agit d'être respectueux, de nous écouter les uns les autres, et de nous rappeler que nous avons tous des opinions différentes sur les thèmes que nous allons aborder.

Nous n'aimons pas les débats un peu trop passionnés, donc veuillez s'il vous plaît à dire ce que vous voulez dire selon la règle des deux minutes que nous avons adoptée pour d'autres forums publiques. Vous aurez deux minutes pour votre question ou votre commentaire, puis le conseil d'administration aura ensuite deux minutes pour y répondre. Si vous avez encore une réplique, vous aurez à nouveau deux minutes, pareil pour le conseil d'administration.

STEVE CROCKER :

Merci beaucoup, Brad. Avant de céder la parole à notre premier modérateur du conseil d'administration, je veux vous expliquer comment nous avons choisi les thèmes de ce forum.

Mardi, nous avons travaillé avec les unités constitutives, et le conseil d'administration s'est entretenu avec différents groupes sur les questions qui font provoquent des soucis.

Nous avons vu le programme de nouveaux gTLDs, celui de la transition et celui de la responsabilité. Tous ces thèmes, dans ce forum public, prennent deux blocs parce qu'ils sont très importants pour la communauté.

Nous aurons ensuite un bloc pour toutes sortes de questions suscitant l'intérêt.

Nous essayons de commencer un dialogue. Nous préférons avoir des questions et nous accueillons les commentaires.

Je cède la parole à Cherine Chalaby qui sera le modérateur pour la première partie de ce forum qui aura pour thème le programme des nouveaux gTLDs.

CHERINE CHALABY :

Bonjour à tous, nous allons commencer la séance de questions et de commentaires sur les nouveaux gTLDs. Nous avons deux micros au centre de la salle. Si vous voulez, rapprochez-vous en et dites votre nom avant de poser une question.

Oui, s'il vous plaît ?

STEVE DelBIANCO : Bonjour, je m'appelle Steve DelBianco, de l'unité constitutive des entreprises au sein de l'ICANN.

Dans le programme des nouveaux gTLDs, on aborde la question de l'intérêt public, des engagements d'intérêt public, de l'accord des bureaux d'enregistrement.

Il est important pour nous de comprendre comment nous pouvons travailler en tant que communauté sur ces sujets-là pour voir ce que font les entités chargées de tous ces thèmes.

Alors que fait-on là-dessus, que fait-on pour répondre à tout cela au fur et à mesure que le département de la conformité contractuelle de l'ICANN s'occupe de ce genre de thèmes ?

Mardi, il y a eu une réunion de l'ICANN et des parties contractantes et l'explication qui nous a été donnée, littéralement, c'est que nous sommes là, de l'autre côté du contrat.

L'unité constitutive commerciale est formée des bureaux d'enregistrement et des utilisateurs finaux - de sorte que nous puissions avoir une réponse à ce que nous recherchons, nous voulons savoir comment le conseil d'administration de l'ICANN et le département de la conformité contractuelle participent de façon constructive et transparente à un dialogue permettant de voir quelle doit être la réponse à cette enquête ?

Merci.

CHERINE CHALABY : Voulez-vous que je vous réponde maintenant ?

STEVE DelBIANCO : Si vous avez une réponse à cela, ce serait parfait.

CHERIN CHALABY : Je ne sais pas si Allen Grogan est parmi nous.

Je sais, nous essayons de mettre un peu d'ordre là.

Vous avez demandé de comment permettre à la communauté de participer à cette enquête.

ALLEN GROGAN : Bon, ce n'est pas ma réponse. Voyons un peu. Le contrat se passe entre l'ICANN et les parties contractantes, mais moi je suis disposée à un dialogue avec les parties prenantes et la communauté pour voir ce que signifie ce terme « contractuel » et comment l'ICANN l'interprète et sa conformité réelle.

Vous avez dit que j'avais travaillé avant la réunion ICANN 53 et pendant cette réunion avec les membres de la communauté, et je veux inviter toute partie intéressée à commencer un dialogue avec moi et à me contacter pour ce faire.

STEVE DelBIANCO : Oui, mais il s'agit de débats ou de discussions bilatérales.

nous allons gérer certains types de problèmes. Si cela signifie quelque chose d'autre de la part d'Allen, quelque chose dont il a besoin, un soutien ou un avis, c'est quelque chose qu'Allen devra envisager.

En ce qui me concerne, nous participons de façon active à des débats pour voir si nous pouvons comprendre quelles sont les questions soulevées au sein de l'ICANN et comment les aborder de la meilleure façon.

Maintenant j'enlève ma casquette de président de ce groupe des parties prenantes et je parle en tant que membre de la Coalition pour l'Infrastructure de l'Internet, en tant que membre de ce conseil d'administration et de l'APWG. Nous essayons d'organiser un dialogue qui aurait lieu en principe à Dublin pour apporter des améliorations aux rapports concernant les cas d'abus ou l'utilisation indue, comment le rapport sera-t-il présenté. Cela pour que nous puissions voir et traiter de façon plus efficace ces rapports, c'est-à-dire y répondre.

Merci.

CHERINE CHALABY : Merci beaucoup, Michele.

SEUN OJEDEJI : Bonjour, je m'appelle Seun Ojedeji, du Nigeria. J'ai une question à poser par rapport aux programmes des nouveaux gTLDs.

Je voudrais savoir quel est l'état de .AFRICA. Je voudrais savoir qui s'en occupe en ce moment. Parce qu'il semblerait que cela prenne trop longtemps pour se résoudre et il semblerait que l'ICANN ne soit plus en charge de ce processus.

Quand allons-nous commencer vraiment à avoir des domaines dans .AFRICA ?

CHERINE CHALABY :

Restez-là, s'il vous plaît, j'ai demandé à notre équipe juridique de vous expliquer ou de nous dire quel est l'état des débats de l'IRP.

Je ne sais pas si Amy or John voudraient dire quelque chose à cet égard ?

MIKE SILBER :

En attendant Amy, je voudrais faire un commentaire. Pour ce qui est de la question de la responsabilité et de l'indépendance, cela demande un certain degré de responsabilité et d'indépendance afin de dérouler ces processus.

CHERINE CHALABY :

Amy.

AMY STATHOS :

Les auditions ont eu lieu les 22 et 23 mai et nous attendons maintenant une déclaration émanant du panel en juillet, ou peut-être après. Nous espérons que cela se fera dans les plus brefs délais. Et la

déclaration de l'IRP, de ce panel de révision indépendant sera traitée par le conseil d'administration dans sa prochaine réunion, et ils décideront comment ils vont agir par rapport à cette déclaration.

MIKE SILBER : Il sera publiée aussi sur le site Web de l'ICANN.

AMY STATHOS : En effet.

STEVE CROCKER : Pour ceux qui n'ont pas suivi de près ce processus, il y a des candidatures controversées pour .AFRICA qui sont en concurrence et c'est pour cela qu'Amy a dit qu'on a fait des réunions et c'est pour cela que le processus n'avance pas aussi vite pour cette candidature que pour d'autres. C'est malheureux et cela est dû au fait qu'il s'agit d'un processus ouvert.

Nous avons proposé une instance de recours aux personnes qui ne sont pas satisfaites de ces résultats. Elles ont saisi l'occasion qui leur a été offerte et cela prend un temps considérable.

CHERINE CHALABY : Merci, Steve.

Prochain orateur.

THOMAS LOWENHAUPT : Bonjour, je m'appelle Thomas Lowenhaupt, je viens de New-York et je voudrais parler des TLDs de ville et de l'intérêt public.

On a adopté une résolution pour un organe de gouvernance locale dans la ville de New-York. Ils voulaient créer un TLD comme ressource d'intérêt public. Ce nom de domaine .NYC est actuellement opérationnel.

A l'heure actuelle, donc, dans la ville de New-York, nous n'avons pas eu pendant toutes ces années, de réunions publiques sur le TLD de notre ville, et nous ne sommes pas seuls. Dimanche dernier, on a fait une réunion sur les noms géographiques et j'ai demandé à la représentante de .PARIS quant à la question de la délégation et elle m'a dit qu'il n'y avait pas eu d'audience publique.

Comment pouvons-nous résoudre cela pour répondre à l'intérêt public ?

Nous avons devant nous le modèle multipartite comme modèle efficace. Lorsque l'ICANN commencera à accepter des demandes pour des réunions, tous les groupes de parties prenantes devraient avoir l'occasion de participer de manière significative à un processus de planification sur la base du consensus, une occasion significative de participer à ces processus de planification consensuelle. Toute candidature TLD d'une ville devrait demander le consentement informé de toutes les parties prenantes.

Merci beaucoup.

CHERINE CHALABY : Assurément, ces commentaires et ces suggestions seront pris en compte dans les séries de candidatures en cours.

Chris Disspain.

CHRIS DISSPAIN : J'ai un commentaire différent: les interprètes, et les transcripteurs m'ont demandé si l'on pouvait parler un peu plus lentement pour qu'ils puissent faire leur travail, merci.

RUDI VANSNICK : Je m'appelle Rudi Vansnick. Je suis le président du NPOC, l'unité constitutive des entités à but non lucratif, je vais être bref et j'espère que le conseil d'administration pourra répondre à mes questions.

Compte tenu que la première série des nouveaux gTLDs n'a pas donné lieu aux candidatures des communautés, nous espérons bien que l'ICANN reconnait qu'il faut faire davantage attention à tous les gTLDs des régions mal desservies et aux citoyens pour qu'ils puissent participer activement à l'écosystème de l'Internet.

En 2009, pendant les débats en cours à ce moment-là, je faisais encore partie d'at-large et la communauté des entités à but non lucratif a établi le besoin d'avoir des candidatures orientées vers la communauté et basées sur la communauté, des candidatures qui soient prises en compte au cours du processus, ce qui n'est pas arrivé et a créé une insatisfaction chez les utilisateurs de l'Internet.

Indépendamment, ce que l'on devrait peut-être faire avec les fonds de la vente aux enchères, ce pourrait être utile que les candidatures communautaires obtiennent le soutien nécessaire pour pouvoir desservir leur communauté avec des gTLDs dédiés à ces communautés.

Le NPOC veut savoir comment le conseil prévoit de protéger ces TLDs spécifiques et comment le conseil garantira que les candidatures reçoivent l'attention et le soutien appropriés lors de la deuxième série.

BRUCE TONKIN :

Je crois que c'est la quatrième série déjà, parce qu'on a eu plusieurs séries de gTLDs.

Je crois qu'ici le point clef n'est pas le conseil d'administration de l'ICANN parce que les politiques correspondent à la GNSO et je crois que ce processus se trouve à un stade précoce.

Dans cette série, on pensait finaliser le processus et il y avait beaucoup de pression pour qu'il soit finalisé. La GNSO commence à voir en détail ces situations.

Je crois que vous devriez poser votre question à votre question pour qu'elle soit présentée à la GNSO à travers le conseil de la GNSO parce que c'est là qu'on s'occupe de tout ce processus.

Vous parlez de la création de politique par rapport aux TLDs de communauté et cela c'est du ressort de la GNSO.

-
- RUDI VANSNICK : Cette unité constitutive n'existait pas à ce moment-là.
- Mais je reviendrai avec ma deuxième question quand on parlera de la transition IANA.
- CHERINE CHALABY : Vous avez parlé de l'argent des ventes aux enchères, alors Steve, s'il vous plaît.
- STEVE CROCKER : Merci, Cherine.
- La question de ce qu'ils faut faire avec les fonds obtenus par la vente aux enchères est quelque chose tout à fait séparé des processus des gTLDs.
- Nous allons maintenant commencer un processus ouvert de dialogue avec la communauté pour traiter de cette question.
- Les décisions en ce sens sont en quelque sorte devant nous. Selon votre suggestion, nous pourrons peut-être faciliter certains aspects dans la prochaine série ou bien des aspects ayant trait à l'aide aux personnes des pays moins développés.
- Mais ce sera un débat indépendant, un débat séparé.
- CHERINE CHALABY : Un autre membre du conseil veut faire des commentaires ? Merci.
- Orateur suivant, s'il vous plaît.

WERNER STAUB :

Bonjour. Je m'appelle Werner Staub. J'ai quelque chose de différent à présenter qui a trait aux procédures de révision de responsabilité qui ont lieu au sein de l'ICANN et qui ont trait à plusieurs candidatures communautaires.

Nous avons vu des parties qui ont utilisé ces procédures disant que l'ICANN doit être responsable pour pouvoir présenter une autre réclamation disant qu'ils ne sont pas responsables et qu'ils ne sont responsables face à personne.

Essentiellement, quel est le processus de ces candidatures ? Les communautés sont responsables face aux membres d'une communauté qui, bien entendu, peut-être nombreuse, mais un TLD basé sur la communauté a trait à cette responsabilité, à cette révision de la responsabilité, pour pouvoir remplacer ceux qui sont en charge des gTLDs par des gens acceptables pour la communauté.

Si une partie utilise le processus de révision de responsabilité de l'ICANN pour dire qu'ils ne sont pas responsables parce qu'ils ne doivent pas rendre des comptes, parce que le gTLD n'a rien à voir avec la communauté, parce qu'il y a des questions qui sont insuffisantes suivant des définitions perçues comme essentielles. Il faut se rappeler que l'importance est la révision de la responsabilité. Alors qui sera responsable sachant que l'ICANN elle-même ne peut pas gérer la question puisque l'ICANN ne peut pas prendre en charge le CPA ? Mais ce sont les communautés qui sont en charge.

CHERINE CHALABY :

Qui veut répondre ?

Merci, nous tiendrons compte de ce que vous venez de dire. En ce moment, on ne peut pas vous donner de réponse.

Orateur suivant, s'il vous plaît.

On me dit qu'il y a une question en ligne, alors je vais prendre d'abord cette question puis je reviens à vous.

BRAD WHITE :

On a trois questions à distance d'Adrienne McAdory, présidente d'Atgron.

Quand le document des mécanismes de protection des droits a-t-il été communiqué aux nouveaux registres et aux nouveaux candidats des gTLDs ? Parce que nous avons passé le contrat le 1^{er} octobre et le document a été publié sur la page de l'ICANN le 30 septembre.

Nous n'avons jamais été informés par l'ICANN pendant la négociation du contrat. Nous avons été informés de ce document quand nous avons communiqué nos plans de pré-enregistrement.

CHERINE CHALABY :

Brad, une question à la fois, s'il vous plaît. Akram ?

AKRAM ATALLAH : Merci, Cherine. Nous n'allons pas faire de commentaires sur une candidature en particulier, mais s'il existe un problème avec une candidature, je vous demande de prendre contact avec le CSC qui vous répondra.

BRAD WHITE : En relation avec le document RPM, nous voudrions savoir de quelle manière un nouveau TLD spécifique peut demander à accompagner le plan de ce démarrage de ce TLD communiqué aux nouveaux registres et aux candidats des nouveaux gTLDs ? On nous a informés que nous pourrions trouver une manière de le faire dans le registre de protection des marques où il y a une page où l'on pourrait présenter notre plan de démarrage et on aurait cinq jours pour que l'ICANN nous informe si la candidature est incomplète.

AKRAM ATALLAH : Ceci est spécifique au candidat. Nous allons répondre à cette question hors ligne.

BRAD WHITE : Troisième question. Pour la demande de reconsidération, dans ce cas, quel est le chemin à suivre ? On a besoin de tenir compte de l'article 5.1 ? Ou bien en première instance ?

CHERINE CHALABY : Et bien, Amy, vous voulez répondre ?

AMY STATHOS : Je vais répondre la même manière, cela correspond à une candidature en particulier, alors je crois que ceci doit être adressé au SCS qui répondra.

CHERINE CHALABY : Nous revenons ici, à ceux qui sont présents dans la salle.

TIJANI BEN JEMAA : Tijani Ben Jemaa. Je suis le vice-président de l'ALAC mais je parle à titre personnel.

On vient de poser une question sur .AFRICA, je voudrais savoir quels sont les résultats, parce que je sais que le panel de révision indépendant a traité la question, mais depuis combien de temps ? Existe-il un point final à ce processus ?

CHERINE CHALABY : Alors la question c'est depuis combien de temps le panel est-il en charge et quand aurons-nous la décision finale.

MIKE SILBER : Tijani, c'est quelque chose qui me passionne parce que je crois que nous partageons pas mal de frustrations en tant que membres de la communauté. Les difficultés auxquelles nous faisons face en tant que conseil, lorsque l'on parle de la révision de responsabilité et de l'indépendance, c'est qu'il est très difficile d'insister sur un processus

de révision de responsabilité indépendant et dire que nous devons contrôler quelqu'un qui doit être responsable de manière indépendante dans la façon dont il doit agir, ou quelles sont les restrictions.

Dans une certaine mesure, ceci a trait à une question plus grande de la responsabilité qui est en discussion en ce moment.

Tout doit être indépendant de l'ICANN, mais si le processus est indépendant, alors le panel joue son propre rôle et c'est au panel de prendre la décision, d'établir les règles et de savoir quels sont les structures ou les processus incorporés aux règles de l'ICANN.

L'intérêt de suivre ce processus de responsabilité, et bien nous allons présenter une alternative qui dit « bon, comme conseil d'administration, nous ne croyons pas cela », alors c'est justement la position contraire à celle que nous avons en ce moment.

Actuellement, cette question est sous la responsabilité du panel lui-même. S'il y a des normes de l'IRP, tout cela a été prorogé, parfois à cause des circonstances, parce que l'un des membres du panel est décédé ou parce que le panel a décidé de procédures différentes de ce qui avait été prévu. A vrai dire, ce que nous faisons, c'est apprendre la leçon. En réalité, ceci devrait être pris en compte à l'avenir pour éviter les problèmes que nous avons déjà eus. Et si cela se passe, il faut savoir pourquoi.

CHERINE CHALABY :

L'orateur suivant, s'il vous plaît. A gauche.

MALCOLM HUTTY :

Merci. Je vais parler de la révision de responsabilité.

Le Secrétaire Strickling a fait un commentaire qui était directement adressé au conseil d'administration, mais je ne peux pas imaginer comment il se sent, parce que le conseil, tout comme les ministres et présidents, est choisi parmi les meilleurs, alors ils arrivent à leur poste pour exercer leurs fonctions.

Mais ni les directeurs, ni les ministres ne sont des rois ou des saints, et voilà donc pourquoi il faut constituer et établir des normes fondamentales pour donner un moyen efficace et contraignant pour présenter nos plaintes ou nos réclamations. L'une des manières de réviser la responsabilité est de tenir compte de ces mécanismes de ce point de vue. C'est un signal d'une communauté qui a la maturité et la confiance nécessaires pour établir des révisions afin de corriger ses propres erreurs et créer les mécanismes pour corriger ses propres défaillances.

Bref, nous devons créer des manières exigibles pour corriger nos secteurs et démontrer que nous sommes le type de communautés à laquelle on peut confier la responsabilité de sauvegarder les ressources critiques de l'Internet en tant que communauté partie prenante.

BRAD WHITE :

Nous avons une question qui vient de Valence, en Espagne.

INTERVENTION A DISTANCE : Bonjour à tous depuis Valence en Espagne. Je suis le fondateur du domaine .CLUB.

Merci de nous avoir donné l'occasion de participer à cette assemblée de l'ICANN, ce programme de participation virtuelle devrait être beaucoup plus large et être promu d'une façon plus claire pour que tout le monde s'intéresse à l'ICANN et aux nouveaux noms de domaine en général et aux nouveaux gTLDs.

Nombreux sont ceux parmi les participants qui connaissent la ville de Valence parce qu'ils ont participé à des réunions en Europe. Le domaine .CLUB a pour but la diffusion publique de l'utilisation des domaines, ainsi que la vente de noms de domaine en général, ainsi que leur TLD.

Notre slogan c'est « un million de domaines pour 2030 », c'est pour cela qu'il est très important que l'ICANN investisse à l'avenir dans les programmes de diffusion.

Il y avait partout en Europe des participations et des conférences.

Je veux remercier les représentants de l'ICANN, et en particulier Andrea Beccalli et Jean-Jacques Sahel, de nous avoir permis de rentrer dans ce labyrinthe de sigles et d'acronymes. Nous espérons qu'à l'avenir, les futurs représentants de l'ICANN nous aiderons à communiquer avec vous tous et à nous rapprocher tous dans une tâche aussi importante que celle qui se fait avec les noms de domaine.

Merci beaucoup.

CHERINE CHALABY :

Merci et merci pour la suggestion.

Il n'y a pas de question, puisqu'il s'agit d'une suggestion. Quelqu'un aurait-il un commentaire à faire là-dessus ?

Merci beaucoup pour votre suggestion.

Prochain orateur.

JODEE RICH :

Je m'appelle Jodee Rich, je suis le PDG du groupes des registres et des opérateurs de registre.

Je remercie le conseil d'administration et tout l'ICANN dans son ensemble pour le nouveau programme de gTLDs. Cela a été un vrai succès à un certain niveau et vous avez un très beau bébé qui a créé une identité dans toute la communauté, surtout le réseau partout dans le monde. Je crois que cela a un grand potentiel.

Ce qui me semble un peu curieux, c'est que les grands gagnants au niveau financier sont ceux qui ont perdu au moment de la vente aux enchères, parce qu'il y a presque 100 millions de dollars qui sont allés aux ventes aux enchères. C'est cinq fois plus que les revenus calculés pour la première année pour la vente des gTLDs. Nous avons 6 millions venant des gTLDs et nous croyons que moins d'un million fait l'objet d'une résolution.

Nous avons ce beau bébé qui a un potentiel extraordinaire, mais je crois que nous devons ajuster certains points, certains aspects. A moins de sensibiliser davantage les gens du commun, ce processus sera très difficile et très douloureux pour nombre d'entre nous. Si nous demandons aux gens de Buenos Aires, de New York ou de Londres, ou Sydney en Australie ce que c'est qu'un TLD, personne ne le sait.

Nous avons besoin de résoudre cela et nous pouvons le faire de plusieurs façons. Nous pouvons le faire par des marques, nous avons besoin de plusieurs marques qui viennent travailler avec nous. Je pense que les marques ont été très prudentes et c'est un problème. Mais nous pouvons résoudre cela aussi par un programme de sensibilité de l'ICANN. Je demanderais donc à l'ICANN de créer un programme de ce type pour que notre beau bébé soit connu de tous dans le monde extérieur.

CHERINE CHALABY :

Bruce et Mike.

BRUCE TONKIN :

L'une des choses qui devrait éclairer la lanterne de la communauté, c'est que les ventes aux enchères ont été des ventes aux enchères privées entre des candidats pour un même nom. C'est différent des ventes aux enchères faites par l'ICANN.

Quant au programme de sensibilisation, vous avez mentionné l'Australie, je sais que notre registre a fait de la publicité radio pour Melbourne et Sydney. Je crois qu'ils commercialisent donc votre TLD,

et je crois qu'en dernière instance, l'opérateur de TLD doit atteindre les communautés respectives et leur faire savoir quel est l'intérêt d'un TLD particulier.

CHERINE CHALABY : Mike, voulez-vous répondre ?

JODEE RICH : Je crois que le commentaire est fait pour les opérateurs individuels et je trouve que c'est assez naïf parce qu'on ne comprend pas trop de combien d'argent on a besoin pour commencer une marque. Une émission radio à Melbourne en Australie ne va pas transmettre le message. C'est quelque chose de nouveau que nous venons de créer et les gens doivent être éduqués à cet égard, il y a un grand potentiel. Cela nous a pris si longtemps à faire que nous avons besoin de bons résultats. Nous ne pouvons pas avoir les mains liées pour travailler, il faut pouvoir travailler là-dessus.

CHERINE CHALABY : Mike.

MIKE SILBER : Je voudrais répondre très rapidement à cela. Je crois que nous faisons face à quelque chose de difficile et il s'agit justement de comprendre le rôle que nous jouons ici. Je crois que si la communauté dit à l'ICANN que son rôle consiste à chercher des possibilités de commercialisation sur le marché de façon active, si au sein de la communauté on croit

que c'est ce que nous pourrions faire, je ne suis pas sûre que cela fasse partie du rôle de l'ICANN actuellement. Etre une organisation commerciale pour stimuler la croissance des TLDs.

Je crois que notre travail se rapporte plutôt à la coordination de ce que sont les identificateurs uniques de l'Internet et le nommage est l'un de ses identificateurs. Nous pouvons donc fournir une opportunité en termes de politiques ainsi qu'une coordination technique impliquées la fonction des identificateurs de noms.

Il y a des intérêts commerciaux, nous accueillons tous ces acteurs dans le dialogue, mais je ne pense pas que l'ICANN doive se transformer en agence de commercialisation des TLDs.

Si c'est ce que la communauté recherche, il faudrait donc qu'il y ait une unanimité dans la communauté toute entière pour que l'ICANN devienne justement une entreprise de commercialisation.

CHERINE CHALABY :

Je sais que vous n'avez pas obtenu la réponse que vous recherchez, mais vous venez de soulever une question très importante pour l'industrie. Nous vous remercions donc d'avoir voulu la soulever.

Je ne crois pas que l'ICANN veuille utiliser 100 millions de dollars pour un programme de sensibilisation à l'échelle mondiale. Je ne sais pas si vous avez une autre suggestion à faire.

JODEE RICH : Je crois que nous pouvons apprendre de la manière dont on a réalisé le marketing des Jeux Olympiques à Londres, et je crois que par l'Intermédiaire de la DNA, on pourrait avoir différents types de projets. Je ne pense pas que l'ICANN soit une organisation de marketing mais elle peut apporter des financements à d'autres organisations, peut-être à l'association de l'industrie des noms de domaine, pour qu'il y ait un programme coordonné.

CHERINE CHALABY : Merci beaucoup.

Prochain orateur.

KAVOUSS ARASTEH : Merci. Bonjour Mesdames et Messieurs. J'ai une question très simple à poser au conseil d'administration.

A plusieurs reprises, on a soulevé cette question et vous avez dit que vous alliez en tenir compte, et il n'y a pas eu de suivi des mesures que vous avez prises. Je voudrais savoir donc si la communauté peut faire un suivi de vos actions de suivi pour voir si l'on a mis en œuvre des mesures efficaces pour que nous n'ayons pas à reposer plusieurs fois les mêmes questions dans la même séance publique.

J'espère que vous en tiendrez compte, surtout si l'on pense qu'il doit y avoir un moyen de faire un suivi des actions, un contrôle des mesures.

D'autre part, puisque je suis là au sein de l'ICANN et que j'y participe depuis quelques années, je peux dire que le processus de l'ICANN pour

l'Internet est, comment dire, c'est un processus ouvert, démocratique, pleinement transparent et très inclusif.

On m'a critiqué ou on m'a dit de ne pas dire ça, parce qu'il y a certaines restrictions pour certains participants, certains membres ou communautés. L'ICANN ou les parties contractantes ont certaines restrictions. Ils doivent surmonter des obstacles pour pouvoir répondre sur un pied d'égalité aux conditions ou aux besoins des participants ou des communautés, etc.

Pourrait-on analyser sérieusement tout cela, de telle façon que nous puissions continuer à dire qu'il y a une démocratie et un mécanisme d'inclusion ici ?

Si nous établissons une différence entre deux types de pays ou deux participants, il n'y a pas de démocratie et pas d'inclusion non plus.

Voilà donc les questions que je voulais poser, il se peut que vous ne soyez pas en mesure d'y répondre, vous avez peut-être des limitations, des contraintes, des obstacles, mais pensez-y sérieusement. Nous voulons encourager tout le monde à participer à ce modèle multipartite inclusif, ouvert, transparent, démocratique, etc., mais nous avons besoin de preuves.

Troisièmement, pour répondre à Tijani et au .AFRICA, vous avez dit que cela était entre les mains du panel, pas entre les mains du conseil d'administration. De quelle façon le nouveau mécanisme de responsabilité, qui en est à l'étape de conception, permettant que l'on se serve de plus en plus souvent de ce panel indépendant ne finira pas

par provoquer à long terme une difficulté beaucoup plus grave que celle à laquelle on fait face à l'heure actuelle?

Ces personnes qui participent à ce mécanisme doivent tenir compte des conséquences pour que nous ne nous retrouvions pas dans la même situation. Il faut qu'il y ait des critères clairs, suffisants pour les personnes et les communautés participant à ce processus. Il ne faut pas qu'à la fin du processus, on se trouve devant une situation vis-à-vis de laquelle on n'a pas travaillé de façon appropriée.

Pour finir, je demande au conseil d'administration – c'est quelque chose de très important pour la communauté toute entière – cette situation que nous avons tous présente à l'esprit, la communauté fait face à des mécanismes très complexes en matière de responsabilité et de révision de responsabilité, je ne vais pas les mentionner. Nous commençons par l'habilitation de la communauté, les mécanismes de conformité effective...

Alors comment le conseil d'administration voit-il cette situation dans le cas où ses facultés pourraient être mises en œuvre ? Croyez-vous que ce serait difficile de les mettre en œuvre ou pas ?

Ce serait bon pour nous tous de savoir quelles sont les conséquences pratiques au moment de la mise en œuvre si tout cela a été conçu en théorie. Les gTLDs. Nous en venons au problème. Pourquoi sommes-nous devant ce problème ?

CHERINE CHALABY : Merci beaucoup à vous tous. Je sais qu'il y a beaucoup de questions qui découlent de la question de la responsabilité ou de sa révision, mais je vous prie de nous limiter au thème des nouveaux gTLDs dans ce bloc. D'autres blocs seront consacrés à ces thèmes-là.

STEVE CROCKER : La première question _a propos du suivi des thèmes abordés à l'avenir est une question valable. Je crois que nous devons faire très attention, que nous devons être plus conscients. Cela a des airs de déjà-vu, comme si nous avions déjà vécu tout cela. On nous a déjà posé cette question auparavant donc il va falloir que nous en tenions compte.

Quant à la deuxième question si je l'ai bien comprise, cette deuxième question concernant les restrictions imposées aux participants des différents pays par rapport à nos processus, je crois que cela est justement ce que cela représente, c'est-à-dire des restrictions imposées par d'autres juridictions, ce n'est pas nous qui les imposons. En dernière instance, il n'y a pas grand chose que nous puissions faire, si ce n'est avoir une position aussi ouverte que possible, ce que nous faisons évidemment.

Pour la troisième et la quatrième question par rapport à la question de responsabilité, il vaut mieux s'en occuper au moment approprié.

CHERINE CHALABY : Je sais ou je crois comprendre que nous avons une question du centre de participation à distance.

C'est une innovation qui a démarré à NETmundial à Sao Paulo et que nous avons adoptée, non seulement ici mais aussi dans d'autres organisations. C'est quelque chose qui fait que ce forum est bien plus mondialisé et ouvert.

C'est donc un investissement qui en vaut la peine, nous allons continuer à le faire et je tiens à remercier spécifiquement l'ISOC, l'Internet Society, d'avoir ouvert ces centres de participation à distance avec nous dans le monde entier.

Je suis très reconnaissant, ainsi qu'aux chapitres de l'ISOC d'avoir en sorte que ceci devienne une réalité.

CHERINE CHALABY :

Merci. Le prochain orateur.

BRET FAUSETT :

Bonjour. Je m'appelle Bret Fausett, je suis l'un des opérateurs de registre.

Je veux faire une suggestion concrète au conseil d'administration qui sera bénéfique à la communauté des nouveaux gTLDs.

J'ai participé à toutes les séances sur cette question des gTLDs cette semaine. J'ai présidé certains panels et certaines séances également. Je vois bien qu'il y a un très bon débat dans votre communauté sur ce qui s'est bien passé et sur ce qui ne s'est pas bien passé dans la série précédente. Il y a eu une très bonne participation de votre personnel

de direction de la division mondiale des domaines sur ce qui s'est bien et mal passé et savoir ce qu'il faut améliorer.

Mais dans certaines sessions, j'ai vu que le personnel de la GDD a montré toutes les révisions en cours et la dernière révision aura lieu au deuxième trimestre 2017. On n'a pas inclus davantage d'informations sur cette révision alors dès qu'une nouvelle série sera ouverte, il y aura un grand nombre d'inquiétudes pour ceux qui pensent que cela va se passer rapidement ou ceux qui croient que cela n'arrivera plus.

Indépendamment de tout cela, je crois que ce serait bénéfique pour tout le monde si l'ICANN, à compter de cette réunion et d'ici la réunion de Dublin, complétait l'information manquante.

Je sais que la première série n'est pas encore finie, mais je sais que tout le monde veut voir les démarches à suivre, une date estimée d'ouverture de la deuxième série. Je voudrais connaître cette date d'ici la réunion de Dublin.

STEVE CROCKER :

Cette date, ce délai est toujours un espace vierge. Mais je dois dire qu'il y a des engagements que nous prenons très au sérieux pour savoir ce qui s'est bien déroulé ou pas, quelles sont les alternatives qui apparaissent de la première série ou de la série actuelle.

L'idée d'avoir une date estimée donnerait l'impression que nous allons avancer rapidement et sans obstacle à l'avenir, que nous allons finir la première série et passer à la deuxième. Je crois que c'est un problème parce qu'il y a certaines questions que l'on pourrait poser,

et là monsieur a levé la main, par exemple, après il faut savoir qu'il ne faut pas répéter les erreurs.

Je crois donc qu'aucune des possibilités que vous suggérez ne deviendra réalité. C'est-à-dire on ne peut pas dire que plus jamais ça ne se passera et qu'on a prévu une date en ce moment.

Ce serait peut-être plus utile de garder à l'esprit les jalons importants qu'il faut accomplir, auxquels il faut arriver pour que les gens puissent faire leurs propres estimations au lieu de leur donner un délai prédéterminé.

BRET FAUSETT:

Je crois que si vous ne pouvez pas nous donner un délai, vous pouvez au moins nous donner une série de dépendances, de conditions. Je crois que vous considérez que certaines questions sont dans une voie critique. Dites-nous quelles sont ces questions de sorte à savoir que probablement, cela peut prendre six mois, dix-huit mois, après avoir trouvé une solution à ces questions critiques.

CHERINE CHALABY:

Je vais répondre. Je crois que c'est une bonne suggestion. Si les sociétés veulent avoir la certitude et la stabilité pour établir leurs prévisions financières, Akram, je vous demande: d'ici la réunion de Dublin, pouvons-nous réviser ce deuxième trimestre 2017 et voir l'état du programme ?

AKRAM ATALLAH :

Oui, absolument, si le conseil peut articuler tout ce que l'on fait avec les dates et les conditions préalables au débat du programme, on peut travailler avec le conseil pour définir ces questions et les présenter à la communauté.

Il est important que tout le monde garde à l'esprit que nous faisons un mapping des questions, un diagnostic de ce que nous voudrions améliorer ou changer.

Une fois décidé, il faut du temps pour mettre en place ces changements. Si on ne sait pas ce qu'il faut changer, c'est difficile de dire combien de temps il faudra pour justement mettre en place les changements avant la prochaine série.

Il y a donc des aspects qui créent des co-dépendances, mais je suis sûr que, de toute manière, on pourrait articuler quelque chose de provisoire.

BRET FAUSETT :

Je veux m'assurer que nous ne glisserons pas jusqu'en 2015 et savoir où nous allons.

CHERINE CHALABY :

Merci beaucoup.

Prochain orateur, s'il vous plaît, puis il y aura une question à distance.

JONATHAN ZUCK :

Je parle à titre personnel. Tout d'abord, je veux remercier le conseil d'administrer de s'assurer que nous n'allons pas passer à la deuxième série rapidement. Fadi a parlé de ce parcours et je crois que c'est très bien de présenter la question, j'aime bien voir que l'on va procéder avec précautions.

Dans cette série, cela a été accompli, c'est l'étape de présentation de candidatures. Peut-être que je devrais reprendre mes conversations avec les intéressés, mais comme on l'a déjà dit, et comme Rudi l'a dit, nous pourrions commencer à étudier cette étape, parce que là il y a des IDN, des candidatures communautaires, alors on peut voir l'étape de présentation de candidatures et commencer à les étudier maintenant de sorte que nous ayons aussi la contribution de la communauté.

Je veux dire aussi au public ici présent que nous avons beaucoup de séries de révision, ce n'est pas du ressort du conseil de faire tout cela.

On a dix jours de plus pour faire des commentaires sur la chronologie pour ces révisions, alors suivez les recommandations du personnel sur ces révisions.

Nous avons sept révisions programmées pour l'année prochaine, ce qui me préoccupe étant donné l'épuisement des volontaires travaillant au CWG et au CCWG.

Alors prenez ces dix prochains jours pour voir ce qu'il faut inclure dans cet ensemble de facteurs critiques.

Merci.

CHERINE CHALABY : Merci. Je ne sais pas si les membres du conseil d'administration veulent répondre à cette question.

Wolfgang.

WOLFGANG KLEINWACHTER : Merci. Je crois qu'il s'agit là d'un enjeu, ce processus d'évaluation, pour toute la communauté. Nous devons commencer maintenant, en cet instant. Je crois que les connaissances et l'expérience appartiennent à la communauté, c'est la communauté qui a l'expérience pratique donc peut-être pourrait-on organiser un processus intercommunautaire ascendant pour collecter toutes les connaissances et l'expérience et l'inclure à un processus plus général. Ce n'est pas une évaluation statique, figée. Je suis pour que cette évaluation soit un défi pour toute la communauté.

CHERINE CHALABY : Je crois que Ray Plzak veut faire un commentaire.

RAY PLZAK : Merci, Cherine. Je veux me faire l'écho de la demande de Jonathan.

Hier, nous avons parlé des révisions et on a présenté des statistiques sur les commentaires et les révisions et à ce jour, il y a zéro commentaire.

Après les gens se plaignent, mais ils n'utilisent pas l'occasion qu'ils ont de faire entendre leur voix.

Merci.

CHERINE CHALABY :

Merci.

Nous allons prendre une question à distance. On a une vidéo.

Oleksandr Tsaryuk, de l'Ukraine.

INTERVENTION A DISTANCE : Bonjour. je voudrais vous remercier pour l'occasion qui m'est donnée pour que la communauté ukrainienne puisse faire sa contribution à la communauté de l'ICANN. Nous avons quelques questions et voulons aussi faire une contribution comme nous l'avons fait dans un groupe de travail. Nous avons fini de débattre de la meilleure façon ou de la meilleure modalité pour la gouvernance de l'internet, dans l'écosystème de l'Internet, nous avons un accord entre le groupe global des différentes parties prenantes. Nous croyons que l'approche multipartite est la meilleure pour la gouvernance de l'internet en Ukraine, mais nous avons quelques doutes par rapport à la transition des fonctions IANA et nous avons décidé de nous réunir la semaine prochaine.

Malheureusement, le gouvernement de l'Ukraine n'a pas présenté notre position au GAC, mais nous espérons bien avoir une position des

parties prenantes ukrainiennes sur la question de la transition des fonctions IANA.

Comment pouvons-nous contribuer à ce processus de transition ? Je sais que nous sommes un peu en retard, peut-être. Nous voulons en plus faire le suivi de ce qui se passe sur cette question.

CHERINE CHALABY :

Est-ce que quelqu'un voudrait faire des commentaires ? Fadi ?

FADI CHEHADE :

Nous pouvons accueillir Audrey Hepburn à tout moment, si vous voulez faire une contribution de l'Ukraine, nous sommes très heureux de vous voir vous adresser à nous d'aussi loin que l'Ukraine.

La réponse à la question est assez directe : toutes les parties du processus lié à la transition des fonctions IANA sont dans un processus inclusif, et vous pouvez entendre, en Ukraine, que notre communauté a complété notre proposition du CCWG pour la présenter à l'ICG. L'ICG passe à sa prochaine période de délibérations et toutes ces activités peuvent être suivies de l'étranger pour y participer, pour donner son opinion, toutes les parties prenantes d'Ukraine peuvent participer.

Nous vous sommes reconnaissants de votre participation parce que c'est justement la dernière étape de ce processus à laquelle vous pouvez participer. C'est un processus ouvert, tout est en ligne.

Et si nous pouvons vous aider, Michael Yakushev, qui se trouve dans votre région et y représente l'ICANN, vous donnera tout le soutien dont vous avez besoin.

CHERINE CHALABY :

Thomas, je ne sais pas si tu veux parler au nom du GAC.

THOMAS SCHNEIDER :

Merci. Soyez la bienvenue, l'Ukraine. Comme vous l'avez entendu et comme vous avez pu le voir – nous l'avons tous vu – on a proposé une déclaration pour la proposition du CCWG qui est celle qui sera envoyée à l'ICG.

Maintenant, par rapport au travail de révision de la responsabilité du CCWG, nous avons décidé d'envoyer des questions qui sont celles que nous avons commencé à discuter pendant la réunion de Buenos Aires.

Nous allons les envoyer à tous les membres du GAC qui devront y répondre avant le 10 juillet. Ils devront présenter leurs opinions, nous avons en faire un recueil et l'envoyer au CCWG comme contribution.

Bien sûr, cela sera aussi présenté aux membres du GAC, et au représentant de l'Ukraine, et nous espérons avoir une date pour ce que je viens de mentionner.

CHERINE CHALABY :

Merci beaucoup, Thomas. Nous n'avons que huit minutes.

Je vais donc clore la liste des orateurs. Je ne sais pas s'il y a quelqu'un d'autre. Bon, un de plus. Quatre orateurs face au micro, et nous allons clore cette liste ici. Bon, cinq. Et ça y est, pas plus de cinq.

Le suivant.

ERICK IRIARTE :

Je vais parler espagnol, si vous voulez mettre vos écouteurs, la traduction est assez bonne.

Je vais mettre sur la table un thème qui me semblait, personnellement, avoir déjà été suffisamment débattu et semble avoir davantage de conséquences que celles auxquelles on avait réfléchi au début, c'est la question de .AMAZON. Le caucus des marques déposées du Congrès des Etats-Unis a envoyé une lettre à l'ICANN hier où il dit que l'ICANN doit réviser sa résolution sur .AMAZON dans une situation assez complexe puisqu'on lui dit que si ce thème n'est pas revu comme il faut, pour une question de responsabilité, le processus de transition IANA sera assez complexe.

Voilà pourquoi la question du Congrès des Etats-Unis se termine par la question de la transition de l'IANA, cela se termine comme une espèce de chantage. Certaines cultures le perçoivent de la sorte.

La question est la suivante : le droit international sur les marques dit qu'elles ont la priorité.

Ce qui fait que le GAC aura probablement trouvé une solution si le groupe des Droits de L'Homme a garanti ou pas le Congrès.

Ce que le Congrès n'a pas à être fait suivant les circonstances régulières.

Les gouvernements du Pérou, du Brésil et d'autres gouvernements d'Amérique Latine ont présenté ce processus par les voies habituelles, avec le soutien du GAC où si je ne m'abuse, il y a aussi bien sûr le gouvernement des Etats-Unis.

C'est une situation un peu complexe, c'est une lettre qui ne va pas au delà de l'intention de certains membres du Congrès et laisse entre les mains de l'ICANN, surtout si on vous soumet aux conditions de réviser cela parce qu'autrement la transition de l'IANA deviendrait plus complexe. Merci beaucoup.

CHERINE CHALABY :

Merci.

MIKE SILBER :

Merci, Erick. Je pense que cela touche à un thème en particulier, nous avons déjà abordé la question des révisions et celui-ci peut être un peu plus complexe que nous le pensions lorsque nous avons rédigé le guide de candidature. Donc, je suppose que lors de la deuxième, la troisième, je ne sais pas combien de séries nous aurons, nous allons probablement améliorer le processus chaque fois que nous devons le mettre en œuvre. L'incertitude sera de plus en plus grande probablement. Le problème le plus important n'est pas de faire ce qui est correct ou pas, parce qu'il ne me semble pas que nous devions utiliser ces termes-là dans cette circonstance, mais plutôt il faudrait

tenir compte de la prévisibilité, de la certitude, du caractère équitable du processus.

CHERINE CHALABY :

Merci. Nous avons cinq minutes. Ce sera difficile d'avoir un dialogue, mais je vous demande à tous de dire ce que vous voulez dire, mais je vous demande de parler des nouveaux gTLDs, autrement, gardez la question pour plus tard.

Prochain orateur.

WERNER STAUB :

Je suis Werner Staub. Pour les prochaines séries, chaque fois qu'une série se termine, on annonce la suivante. Les gens ne daignent pas se présenter à la première série parce qu'ils pensent qu'il y en aura une autre. Cela a provoqué beaucoup de problèmes, on pourrait peut-être revoir le processus de l'ICANN, parce que nous avons cette modalité de, disons d'octroi des autorisations comme autorité de régulation. Si l'on donne des permis pour la construction d'ici quinze ans, imaginer la qualité de la planification, s'il n'y a pas de période plus courte entre les séries. La prévisibilité concerne justement le temps nécessaire à ceci. Si on n'a pas de prévisibilité par rapport aux délais, que va-t-il se passer pour le reste ?

Je veux signaler aussi la question des excellentes ressources externes dont l'ICANN dispose. Pour le moment, nous avons une équipe d'experts qui vous aide à voir comment vous gérez tous ces thèmes. On pourrait peut-être demander à quelqu'un de l'équipe d'agir en tant

que substitut. Un ingénieur qui conçoit un processus, et nous avons une référence, et je ne dis pas que ce soit la façon, et comparer cela à ce que les gens réclament.

Ce serait très important de combiner des normes, et il ne faudrait pas les traduire en normes de mise en œuvre d'ici cinq ans.

CHERINE CHALABY : Merci, Werner.

Le prochain orateur. Nous avons une question en ligne que nous lirons à la fin.

SIVASUBRAMANIAN MUTHUSAMY : Je m'appelle Sivasubramanian, de l'Inde. Je sais qu'il y a eu un processus de résolution de problèmes pour les nouveaux gTLDs.

J'ai une suggestion par rapport à la mise en œuvre. Il semblerait qu'il y ait un processus de révision mené par le médiateur en ce qui concerne la révision des gTLDs. Pour le processus de révision –

CHERINE CHALABY : Pourriez-vous parler plus près du micro et plus lentement ?

SIVASUBRAMANIAN MUTHUSAMY : Le résultat pour ces candidats, c'est qu'ils n'ont pas d'autres ressources que de demander au plus haut niveau, parce qu'ils n'ont

pas d'autre mécanisme qui leur permette d'utiliser les processus de révision.

Le second problème, ce sont les dépenses prohibitives, comme pour l'IRP, pour les pays en développement de l'ICANN. Ce qui est différent de ce qu'il faudrait prendre en considération pour le panel de l'IRP, pour les gouvernements, 1 000 dollars, c'est trop cher pour ce genre de candidats. Ne parlons pas de millions ou de dizaines de millions de dollars. L'effet de cette limitation complète et inadéquate est que ça débouche sur une situation où le candidat n'a pas les ressources nécessaires et l'ICANN prend des décisions concernant ces communautés. Il y a certaines limitations et j'ai l'impression que le personnel ou les fonctionnaires, ou les membres du conseil d'administration, devraient analyser ces thèmes.

CHERINE CHALABY :

Merci beaucoup.

Le prochain orateur.

JORDYN BUCHANAN :

Je m'appelle Jordyn Buchanan, de Google.

Je voudrais revenir sur ce qui a été dit par rapport aux entretiens et ce que Mike a dit, qui n'a peut-être pas de lien avec l'organisation de l'ICANN, et la question de la commercialisation.

Je crois que ce n'est pas l'une des compétences clés de l'ICANN de savoir si l'industrie va survivre ou non, mais je crois que l'une des

mesures que nous pouvons prendre est la suivante : lorsque nous avons eu un programme conçu pour lancer les nouveaux gTLDs, il y a eu des gens qui ont soulevé des objections ou avaient des doutes. Je crois qu'il y a des gens qui ont compris de quoi on parlait quand on parlait de nouveaux gTLDs, d'autres non. Ceux-là représentent donc un défi. Je crois que l'ICANN a la possibilité et la responsabilité d'expliquer comment cela est inséré dans le reste du monde internet et quelles sont les opportunités que cela nous offre. De la même façon que certains disent « bon, ça ne fonctionne pas », nous en avons parlé, Ram a parlé de cela pendant très longtemps par rapport à l'acceptation universelle. Il y a des thèmes où l'ICANN peut nous aider à relever ce défi en disant « bon, voilà ce que nous avons », parce que sinon, il faut demander aux gens de voir ce qu'ils peuvent faire de cela. Ce n'est pas que nous voulions commercialiser et que vous voulions que vous interveniez. Mais il faudrait que vous réfléchissiez aux dommages potentiels qu'on pourrait causer lorsqu'on lance tout cela au monde sans expliquer de quoi il s'agit.

Un autre point se rapporte aux IDN. Cela donne l'occasion à tout un chacun d'avoir les adresses dans sa propre langue, mais cela ne fonctionne nulle part dans le monde. On a beaucoup fait à propos de ça, mais c'est très difficile de ne pas tomber dans ce piège, parce qu'il y a beaucoup de problèmes qui vont au delà de ce qui a été fait. L'ICANN et le gouvernement des Etats-Unis doivent participer beaucoup plus pour améliorer tout ce qui concerne la technologie et les nouveaux gTLDs.

CHERINE CHALABY : Bruce ?

BRUCE TONKIN : Je suis d'accord avec vous. Je crois que nous devrions peut-être créer un plan d'action pour l'acceptation universelle. Il me semble que nous devons investir des ressources.

Un autre point sur lequel je suis d'accord concerne l'IDN. Je crois que la disponibilité de l'IDN existe et elle n'est pas très utilisée dans le logiciel des utilisateurs finaux.

Quand aux programmes de financements, comment nous pouvons nous focaliser sur le travail du groupe intercommunautaire concerne l'utilisation qui peut être faite du fonds de ressources provenant des enchères. Cela concerne aussi l'acceptation universelle, ainsi que d'autres problèmes, et le sous-problème de l'acceptation universelle, et le type d'utilisateurs.

CHERINE CHALABY : Ram.

RAM MOHAM : Merci. Certains points soulevés auprès des membres du conseil d'administration résonnent fortement dans mon esprit. Je crois qu'il y a un engagement, une responsabilité pour garantir les nouveaux domaines importants de la technologie et les ressources appropriées et nécessaires.

L'ICANN a démontré par son expérience ici qu'elle avait un grand travail par rapport au DNS et qu'elle continue de s'investir par ses efforts. Nous commençons à faire apparaître cela aussi dans le domaine de l'acceptation universelle.

Si nous voyons quelles sont les nouvelles pièces qui fonctionnent dans les nouveaux domaines technologiques, des choses qui ne sont pas encore prises en compte suite aux améliorations du renouvellement, ce sont des choses qui demandent du temps, de l'énergie et du dévouement de notre part, mais non seulement de la part de l'ICANN mais aussi de la part de la communauté.

CHERINE CHALABY : Merci. Je crois que Mike veut dire quelque chose, puis monsieur Fattal, vous aurez le dernier mot de la séance.

MIKE SILBER : Je voulais vous remercier pour ce que vous nous dites et pour la déclaration sur la directive qui a été vraiment très utile.

CHERINE CHALABY : Nous avons une question en français, si monsieur Fattal me le permet, de Pierre Mukadi Mbaya. Je crois que ces quatre questions concernent toutes l'IPv6 de l'Internet, la vitesse d'Internet et le soutien aux communautés de jeunes en Afrique. L'une d'elles concerne les gTLDs, je voudrais la prendre hors ligne parce qu'à vrai dire, nous ne pouvons

pas y répondre, mais je veux reconnaître que nous avons reçu cette question et allons y répondre hors ligne.

KHALED FATTAL :

Bonjour. Je m'appelle Khaled Fattal, je travaille avec le groupe multilingue d'internet. Je voudrais remercier Jordyn d'avoir soulevé la question de l'acceptation universelle comme nous venons de l'entendre, et je veux remercier le conseil d'administration de reconnaître et répondre à tout cela.

Cela est important parce que lorsque nous parlons des leçons que nous avons tirées, je veux partager avec vous quelque chose que nous pourrions utiliser, l'expérience de ces leçons que nous n'avions pas apprises pour ne pas revoir apparaître les mêmes problèmes.

Nous avons lancé les gTLDs, avec les IDN, il y en avait beaucoup de ces IDN qui ont été autorisés, mais ils ne fonctionnent pas très bien. Ceci parce que nous apprenons au fur et à mesure que le processus se développe. Voilà donc le défi auquel doit faire face le conseil d'administration.

Il y a des questions critiques qui n'ont pas été abordées et ne sont pas exactement du ressort de l'ICANN. Je veux citer Fadi lorsqu'en novembre dernier, à Genève, on a dit que certains problèmes à résoudre par rapport à la cyber-sécurité dans ce nouvel écosystème, la question de la protection en ligne pour les enfants, ça apparaît dans le nouvel écosystème, ces responsabilités sont des points donc, qui sont au sein de notre sommet. Le conseil d'administration doit donc

participer à ces débats sur ce qui va se passer parce que les noms et les numéros font partie des points critiques servant à faire fonctionner l'écosystème de l'Internet en ligne et aussi hors ligne. L'ICANN et la communauté ont l'occasion de dire où ils en sont par rapport aux rôles et à la responsabilité, concernant les thèmes que je viens de mentionner.

Le prochain sommet aura lieu en septembre, en Afrique du Sud, il y aura Microsoft, et nous vous invitons tous à vous y rendre pour partager ce que vous avez à dire.

CHERINE CHALABY :

Merci beaucoup. Avec cela, nous finissons notre séance sur les nouveaux gTLDs et nous allons passer à la séance suivante.

SUZANNE WOOLF :

Je m'appelle Suzanne Woolf et maintenant nous allons aborder la question du deuxième groupe qui a trait aux questions et aux commentaires liés au processus de transition du rôle de supervision des fonctions IANA et aussi au travail du renforcement de révision de responsabilité de l'ICANN.

Les mêmes règles sont applicables. Celui qui veut prendre la parole doit s'identifier, doit parler lentement pour la transcription et les interprètes. S'il vous plaît, dites votre nom et soyez brefs.

Avant de poursuivre, je tiens à remercier et féliciter la communauté d'avoir atteint ce jalon. Maintenant nous avons les trois communautés

opérationnelles qui ont donné leur proposition à l'ICG, donc félicitations à tous, mais ce n'est que l'un des jalons que nous devons atteindre.

Ce n'est qu'un des moments que nous allons traverser sur tout ce chemin que nous suivons, alors continuons avec cet esprit de travail.

STEVE DeLBIANCO :

Je veux vous parler d'une institution qui a trait à des factions qui s'opposent, et qui retardent les tactiques. Je ne parle pas de l'ICANN, je parle du Congrès des Etats-Unis. En dépit du Congrès, il y a eu de grands progrès suivant l'annonce de la NTIA du rôle de supervision des fonctions IANA il y a quinze mois. Le gouvernement des Etats-Unis n'avait pas été consulté, ils ont réagi sur la manière dont on avait pris leur rôle et la possibilité de le faire. Nous avons préparé immédiatement des audiences – Fadi, moi-même, le Secrétaire Strickling et d'autres – où l'on a informé les membres du Congrès et où ils pouvaient dire ce qu'ils pensaient.

Je suis étonné de voir qu'au cours de cette dernière année, au Congrès, on a commencé à participer aux détails de la transition, à nos réunions de l'ICANN et il y a trois membres du parlement dans la salle. Je crois qu'ils ont créé une nouvelle législation nommée la loi DOTCOM. Ceci renforce les exigences minimales de la NTIA et ceci exige de l'ICANN de modifier ses statuts et que la communauté, aussi bien le CWG que le CCWG, réponde à cela. Je sais bien que mardi, dans la chambre des députés, on a approuvé une législation et ce matin même, le comité du sénat a approuvé la même proposition de loi.

Alors le parlement a joué son rôle par rapport aux demandes de la communauté, c'est ce que nous faisons et nous pouvons aller de l'avant, mais ne perdons pas l'opportunité de remercier le parlement de soutenir la communauté, les Etats-Unis, les membres du personnel, qui ont rendu cela possible.

SUZANNE WOOLF : Suivant, s'il vous plaît.

FARZANEH BADI : Je suis l'une des boursières de l'ICANN. Je ne vais pas respecter l'ordre du jour, je vais parler de quelque chose de différent. Ce que je dis que mettre les questions générales à la fin de l'ordre du jour, c'est marginaliser ces questions, alors je vais aborder ces questions.

A ceux qui ont décidé où vont se passer les réunions de l'ICANN, pourquoi avez-vous ignoré le problème des visas ?

Pour nous, c'est très compliqué d'obtenir un visa pour venir en Argentine. Dans mon cas, le visa a été émis le jour d'avant, et j'ai dû passer la soirée à l'aéroport parce que tout n'était pas prêt.

On m'a suggéré de changer de nationalité et la réponse est non. Moi, je vais maintenir mon passeport de l'Iran et ce qui devra changer, c'est à vous de la changer, à savoir où ont lieu les réunions, ou est-ce que vous négociez avec les gouvernements avant les réunions.

Les gouvernements connaissent toutes ces questions. La prochaine réunion du CCWG aura lieu à Paris. On a décidé de la question il y a

cinq semaines. Savez-vous combien de temps est nécessaire pour obtenir un visa à l'Ambassade de France? Six semaines. Alors pourquoi devons-nous être humiliés?

FADI CHEHADE :

Je dois dire que je suis vraiment désolé des difficultés auxquelles vous avez dû faire face, ce n'est vraiment pas agréable d'entendre cela. C'est vraiment quelque chose de très mauvais et ce qui pour vous est une humiliation, et bien, je le comprends, je m'excuse personnellement.

Notre champ d'action est limité. On peut faire davantage, oui, on peut toujours faire davantage, nous allons faire tous les efforts pour y parvenir, mais croyez-moi, nous ne choisissons pas un pays pour faire une réunion sans avoir utilisé tout ce qui est possible pour aborder le gouvernement et que ce gouvernement nous aide pour l'obtention des visas. On le fait toujours.

Mais ce n'est pas quelque chose de simple. En général, les systèmes qui octroient des visas travaillent avec les gouvernements. Nous, on n'est pas un gouvernement, ce n'est pas ce que nous prévoyons non plus. Par conséquent, on fait ce qui est en notre possible pour faciliter l'obtention des visas. Comme vous le savez, maintenant c'est plus facile d'obtenir des visas dans certains pays que dans d'autres.

Alors ce que vous nous demandez, c'est de continuer à ce que cela soit un critère clef au moment du choix de l'emplacement des réunions, et c'est ce que nous allons faire.

Je vais vous dire également que notre personnel a travaillé arduement à ce sujet. Même ici, nous avons des équipes de coordination qui travaillent avec le gouvernement argentin pour aider tout le monde avec la question des visas. Le travail est-il parfait ? Non, évidemment non, puisque vous vous sentez frustrée.

Pour la réunion à Paris, j'aimerais que vous puissiez participer parce qu'il s'agit d'une réunion qui sera bien plus importante si tout le monde participe, donc je vous invite à participer à distance. Nous faisons en sorte que toutes les réunions disposent d'outils de participation à distance. Si vous ne pouvez pas aller à Paris, nous espérons bien compter sur votre participation à distance.

Ici, il y a des responsables du Ministère des Affaires Etrangères de la France, alors je vais parler avec eux et voir ce qu'ils peuvent faire afin que vous puissiez obtenir votre visa, et que vous puissiez nous accompagner dans cinq semaines. Encore une fois, je m'excuse, je ne sais pas quoi ajouter de plus, je suis désolé et nous allons redoubler d'efforts. Merci beaucoup.

SUZANNE WOOLF :

Merci, Fadi. Le prochain orateur, s'il vous plaît.

RUDI VANSNICK :

Je m'appelle Rudi Vansnick et je parle comme représentant de l'unité constitutive des entités à but non lucratif, le NPOC. C'est l'une des plus récentes unités constitutives de l'ICANN, on vient de célébrer nos quatre ans. Nous travaillons avec la communauté, avec des millions

de personnes, nous servons des millions de personnes du monde entier.

On est concentré sur la participation et toutes nos ressources sont dédiées aux entités à but non lucratif pour qu'elles puissent identifier les impacts opérationnels de la transition des fonctions IANA chez nos membres ou partenaires.

A ce jour, nous travaillons sur un projet qui combine toutes les parties intéressées. Nous travaillons sur des questions tactiques, opérationnelles et de politique, sachant qu'elles auront un impact sur les ONG dans les prochaines générations. Par conséquent, le NPOC contribuera en apportant les opinions ou les points de vue des ONG pour que la transition de l'IANA soit un succès.

Je sais bien qu'il y a beaucoup de similitudes entre les inquiétudes des ONG et d'une grande partie de la communauté mondiale de l'Internet, comme par exemple les droits fondamentaux à l'éducation, à la sécurité, etc.

Pour conclure, le NPOC s'engage à continuer de faire participer les ONG à ce débat et à améliorer, augmenter la présence de notre communauté dans toutes les réunions au niveau mondial.

Entre cette réunion et celle de Dublin, le NPOC essaiera d'obtenir le plus grand nombre d'apports de la communauté des organisations à but non lucratif, et soyez attentifs parce que nous participerons à la réunion de Dublin.

SUZANNE WOOLF : Merci pour votre commentaire.

Prochain orateur, s'il vous plaît.

IZUMI OKUTANI : Bonjour, je suis Izumi Okutani, je suis la présidente du groupe CRISP et je veux rejoindre Suzanne et le reste des participants et féliciter le CWG d'avoir fini sa proposition. J'ai vu que l'on a travaillé avec beaucoup de collaboration et j'ai plaisir à voir que pendant cette réunion, on a progressé dans le débat pour présenter ce document à l'ICG.

Parallèlement au processus de l'ICG, nous avons entamé un dialogue avec les leaders des autres communautés opérationnelles de manière informelle de sorte à pouvoir identifier des questions exigeant des échanges d'information.

Je remercie également Jonathan et Lise de leur esprit de collaboration. Ça a été vraiment très constructif, ça a beaucoup aidé. Ils ont dit qu'ils veulent tenir compte de la proposition déjà présentée par les autres communautés opérationnelles, pour nous, cela nous aide beaucoup.

Pour ce qui est de l'IPR, l'ICG a demandé au CWG de réconcilier son travail avec les propositions qui seront présentées. Avec plaisir, nous partagerons des informations, des données sur la proposition que nous avons présentée en tant que représentant de la communauté de ressources des numéros.

Pour ce qui a trait au droit de propriété intellectuelle, je veux vous parler aussi de l'état de préparation de la proposition de la communauté de ressources des numéros. Nous avons préparé ou commencé à préparer la mise en place, ce qui implique de développer, rédiger le texte correspondant. Cela implique le texte du SLA, et aussi travailler avec le comité de révision.

J'ai le plaisir aussi de vous informer qu'il n'y a pas d'obstacles importants découlant des commentaires du conseil d'administration.

J'ai donc très confiance de pouvoir finir le contrat de niveau de service, ou SLA entre l'ICANN et les RIR. Nous voulons respecter les délais pour que ces communautés qui incluent les ressources de numéros dans le processus de CWG pour que la proposition que nous allons préparer soit pragmatique et en ligne avec les délais dont nous disposons.

SUZANNE WOOLF : Merci beaucoup, Izumi. Je crois que Steve veut ajouter un commentaire.

STEVE CROCKER : Merci, Suzanne. Le conseil d'administration ou l'ICANN ne voient pas de problème là-dessus. On a établi des accords ou des contrats avec la communauté des ressources de numéros, et la seule question est de voir comment harmoniser les conditions entre les trois communautés opérationnelles.

Cela doit être résolu par ces communautés et par l'ICG. L'ICANN, le conseil d'administration et le personnel n'ont aucun problème. Nous, nous allons accepter toute proposition raisonnable.

SUZANNE WOOLF : Prochain orateur, s'il vous plaît.

WERNER STAUB : Je m'appelle Werner Staub, de CORE. Je veux dire quelque chose à propos de la recommandation pour le renforcement de la révision indépendante. Ceci est très opportun parce que la révision indépendant est un des points ardues à aborder en ce moment.

Dans les statuts de l'ICANN, on demande déjà un panel permanent de révision comme l'une des options que peut mettre en œuvre l'ICANN sans modifier les statuts. Je dirais que c'est le moment de commencer, le plus vite possible, avec tout cela. Autrement, nous risquons d'avoir davantage de processus de révision indépendants et surtout à des moments ou des espaces où les règles ne s'adaptent pas aux problèmes, et où les parties vraiment affectées par ce processus en sont exclus.

SUZANNE WOOLF : Bruce, comme agent de liaison du conseil d'administration auprès du CCWG.

BRUCE TONKIN :

En particulier, par rapport au panel de révision indépendant, le comité de gouvernance du conseil d'administration a abordé ce thème ainsi que les manifestations d'intérêt pour former ce panel. Nous essayons d'intégrer une partie du texte rédigé par le CCWG pour voir quelle serait la voie à emprunter pour le panel de révision indépendant.

Nous voulons voir les commentaires des membres du CCWG à cet égard et ensuite nous publierons le matériel. Je suis d'accord avec vous et nous publierons tout cela au cours du mois prochain environ.

RICK LANE :

Je travaille à la 21th Century Fox. Dans cette réunion, on parle de la crainte d'être capturé par les gouvernements et je suis d'accord là-dessus. Une fois qu'on voit quelque chose se rapprocher de nous, on peut aussi les choses de façon cachée quand on ne voit pas les interactions existantes.

Ce qui nous inquiète, c'est que les gouvernements essaient d'avoir des échanges avec l'ICANN et disent « nous vous aidons sur ce point et vous nous aidez sur cet autre point ». Pour nous, la solution c'est la transparence. Nous soutenons donc la suggestion de l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux de sorte qu'un statut exige de l'ICANN ou à celui ou celle qui agira en tant que représentant de diffuser ses contacts avec les membres des gouvernements, ainsi que ses activités, ce qu'elles reçoivent, toutes les ressources reçues pour la réalisation de ses activités.

Il faut aussi que vous fassiez ces déclarations devant la communauté multipartite. Nous voyons que cela aide à créer la transparence et à susciter la confiance de telle façon que l'ICANN et les fonctionnaires gouvernementaux soient en relation mais que nous sachions que cette relation existe, ce qui est critique pour garantir la confiance que nous plaçons dans le conseil d'administration, l'ICANN et la communauté multipartite. Merci.

CHRIS DISSPAIN : J'ai une question à poser. Vous appliqueriez votre suggestion aux membres de la communauté ?

RICK LANE : Je crois que c'est une bonne question à poser. Pour être aussi transparent que possible, nous nous inquiétons du fait que les gouvernements s'emparent de tout ceci, qu'ils s'emparent de questions que nous ignorons. Ils sont beaucoup plus puissants que les individus en ce qui concerne les politiques par rapport à ce qui se passe avec les citoyens du commun.

CHRIS DISSPAIN : Excusez-moi, vous ne m'avez peut-être pas compris. Est-ce que vous appliqueriez cela aux interactions des membres de la communauté avec les gouvernements ?

RICK LANE : Non, la communauté de l'ICANN, non.

CHRIS DISSPAIN : Pourquoi ?

RICK LANE : Parce que cela concerne l'ICANN.

CHRIS DISSPAIN : Mais vous faites partie de l'ICANN.

RICK LANE : Oui, oui, mais cela se rapporte à la structure d'entreprise de l'ICANN, c'est-à-dire ses ressources pour engager des gens qui puissent exercer une pression ou une influence sur ces ressources que d'autres personnes n'ont pas. Cela se rapporte à la transparence de l'ICANN comme entreprise et communauté.

CHRIS DISSPAIN : Merci beaucoup.

SUZANNE WOOLF : Prochain orateur.

JORDAN CARTER : Je suis Jordan Carter de .NZ. Je suis la rapporteur du groupe de travail pour l'amélioration de la responsabilité de l'ICANN. En fait j'ai deux tâches à remplir.

Je veux aussi remercier la communauté d'avoir abordé de façon aussi passionnée la question de la responsabilité pendant cette réunion.

On voit que nous sommes à une époque difficile, mais je comprends clairement que nous devons finir une proposition d'ici cinq semaines pour la soumettre aux consultations publiques, ce qui m'intimide en tout cas, ça nous intimide.

Je veux parler aussi de la proposition du CWG quant aux ressources de nommage. La date butoir de la réunion de Dublin n'est pas facultative. Les organisations membres doivent pouvoir l'approuver durant cette réunion. Dans les semaines à venir, les gens devront parvenir à un accord de telle façon que nous ayons un modèle approprié.

Ce que je veux dire c'est qu'à moins de retarder la transition de quelques mois, cela constitue une obligation pour tous.

Ce que je demande au conseil d'administration et à tous ceux qui participent, c'est d'être aussi clairs que possible sur les critères fondamentaux et si certains ne peuvent pas être respectés au moyen d'une proposition ayant fait l'objet d'un accord, nous ne risquons pas d'avoir plus longtemps pour considérer la responsabilité. Nous mettons en péril notre possibilité d'être dans les temps pour la transition.

Je vous demande de réfléchir en profondeur et très sérieusement.

SUZANNE WOOLF : Merci beaucoup, Jordan. Je veux revenir sur la question de la transparence et des gouvernements, le commentaire précédent.

THOMAS SCHNEIDER : Je veux que vous sachiez que l'ICANN établit une liste de toutes les réunions où elle s'entretient avec les gouvernements, qu'il s'agisse d'une réunion publique comme EuroDIG ou d'une réunion publique comme celle-ci, ou des entretiens bilatéraux, et il y a un rapport mensuel disponible sur le site Web du GAC. Je pense que ça se trouve aussi sur le site Web de l'ICANN

Donc il y a une transparence concernant les rapports entre l'ICANN et les gouvernements.

FADI CHEHADE : Merci beaucoup, Thomas.

Pour répondre à monsieur Lane, je veux dire que toutes nos relations avec les gouvernements figurent sur une liste disponible sur le site Web du GAC et nous n'avons pas de membres qui fassent pression pour nous hors des Etats-Unis.

Notre activité de lobby se fait aux Etats-Unis, et cette activité est publique, conformément à la loi applicable. Tout cela est rapporté et disponible à la consultation telle que la loi l'établit.

Je ne sais pas ce que nous pouvons faire pour être encore plus transparents, mais je me ferai un plaisir d'accueillir les contributions de la communauté pour pouvoir y répondre.

SUZANNE WOOLF : Merci beaucoup, Fadi. Prochain orateur avant de passer à la participation à distance.

KAVOUSS ARASTEH : Merci beaucoup. J'espère que cette fois-ci, on me permettra de parler.

En premier lieu, je soutiens pleinement l'exigence concernant la question des visas. Lorsque vous avez une invitation d'un pays qui veut accueillir une réunion, l'une des conditions c'est que ce pays facilite les visas pour les participants. La Suisse l'a fait et cela a très bien marché.

Si vous avez besoin d'une lettre d'invitation de l'ICANN, il faut faciliter cela pour que ces personnes-là puissent la présenter à leur ambassade. Je suis très heureux de savoir que Farazaneh est iranienne et le reste, je suis heureux et fier de ma culture.

Ensuite, il y a Jordan Carter, Steve DelBianco, Bechy Burr, le CCWG et ses trois co-présidents et le personnel de l'ICANN qui ont travaillé avec beaucoup d'enthousiasme.

Ma question est toujours valable. J'ai proposé au CCWG une approche pour parvenir à un accord. Nous devons avoir une approche un peu plus légère par rapport à la transition. Nous ne devons pas rentrer sur des terrains qui ne nous permettent pas d'avoir une conclusion. Si nous proposons au NTIA qui n'a pas le soutien total de la communauté, nous ne respecterons pas ses critères et serons exclus.

Nous devons faire nos meilleurs efforts pour respecter les critères qui nous sont imposés. Nous devons être directs, simples, dans la mesure du possible pratiques, et éviter la complexité. Nous devons faire tout ce qui est entre nos mains et si des questions n'ont pas eu de réponse pour la piste de travail numéro, nous pouvons les laisser à cette piste de travail.

Ne manquons pas cette occasion qui nous est offerte. Je demande aux co-présidents du CCWG de tenir compte sérieusement de ma proposition de parvenir à un accord. Il y a d'autres personnes qui le souhaitent.

SUZANNE WOOLF :

Merci beaucoup. En premier, Fadi veut ajouter quelque chose à propos des visas, puis une réponse sur le CCWG.

FADI CHEHADE :

Tout ce qui a été mentionné, tout ce qu'il faut faire pour faciliter les visas, les critères pour le choix du lieu, les lettres, etc., nous le faisons. En fait, nous avons des équipes de coordination présentes dans chacun des pays pour travailler spécifiquement avec le ministère des affaires étrangères, cela se fait à l'heure actuelle. Et vous, Kavouss, vous le savez.

Je sais qu'il y a des difficultés avec certains passeports et malheureusement, je n'ai que du regret là-dessus, je me sens vraiment très malheureux. Je sais qu'il y a des gens qui ont mis quatre ans et

demi, moi-même j'ai mis quatre ans et demi, pour avoir mon visa pour les Etats-Unis.

Je peux vous dire que l'ICANN fait de son mieux, fait tout son possible pour que cela puisse fonctionner, même sans drapeau.

Avant de passer le micro à Chris Disspain pour parler du CCWG, j'ai fait des commentaires hier, dans la salle du CCWG que je voudrais mettre en avant maintenant à propos de quelque chose de très important.

Nous, nous tous, le personnel, le conseil d'administration, nous sommes tous engagés à 100% et nous faisons partie de ce processus multipartite et ascendant. Nous pouvons dire que nous avons fait notre travail pour faciliter cela, ainsi que le conseil d'administration pour permettre que ce processus se déroule, et nous le faisons, permettant à ce processus multipartite de fonctionner.

Il faut que nous participions en tant qu'individus pour renforcer ce processus, non pas pour l'affaiblir. Il peut y avoir des risques que nous voyons à l'avenir, que le personnel en tant que facilitateur puisse nous aider à renforcer ce processus et nous travaillons là-dessus. Mais nous ne voulons rien supprimer de cette nature, de l'approche ascendante.

CHRIS DISSPAIN :

Moi, je voudrais reconnaître le travail extraordinaire que vous faites, Kavouss, en tant que représentant au GAC, au sein du CCWG, votre volonté de travailler avec nous et d'essayer de trouver une solution. Je dois dire qu'on va à tous écouté et nous allons tenir compte de ce que

vous avez dit ce matin. Et encore plus pour parvenir à une solution consensuelle.

SUZANNE WOOLF : Nous allons maintenant écouter la question à distance.

BRAD WHITE : Nous avons monsieur Arcos, du centre de participation à distance du Venezuela.

INTERVENTION À DISTANCE : Nous venons de la République Bolivarienne du Venezuela. Nous voudrions vous remercier pour la participation interactive et nous profitons de cette occasion pour parler de nos difficultés.

Nous voulons présenter trois préoccupations. Nous voulons en premier lieu exprimer notre solidarité à ce que l'Argentine a soulevé concernant la délégation des domaines que l'ICANN a faite aux Malouines anglaises. On comprend que de cette façon, on prend partie de facto dans un espace politique qui n'est pas encore défini et qui fait l'objet d'un litige encore. Ce qui est considéré par l'ONU comme fait qui n'est pas légal. La proposition des collègues argentins est donc d'établir une équipe de travail pour réviser cette situation dans les plus brefs délais afin de ne pas risquer de voir se reproduire ces erreurs au sein de l'ICANN. Voilà comment nous voyons les choses et c'est pour cela que nous exprimons notre solidarité envers cette proposition dans cet espace de travail.

D'autre part, par rapport à la transition des fonctions IANA, nous voulions attirer votre attention sur les nouveaux rapports qui s'établissent entre les prestataires de services et les utilisateurs. Nous nous inquiétons de voir que l'on voit se diluer petit à petit le concept de droit citoyen lorsque l'on établit des rapports contractuels, surtout des contrats d'adhésion, comme s'il s'agissait d'un parking ou de contrats semblables. Les contrats doivent être revus ainsi que les ressources. Nous disons qu'il faut établir une équipe de travail pour que dans le cadre juridique, les citoyens et citoyennes du monde, les utilisateurs et utilisatrices du monde ne voient pas leurs droits fondamentaux affectés, leurs droits reconnus à l'international, en étant obligé d'accepter un contrat avec une entreprise qui a, en plus, son domicile légal extraterritorial en général par rapport au pays où le service est offert. C'est une mission importante qui doit accompagner le processus de transition de l'IANA, parce que tout ce processus de révision des protocoles nous aiderait à établir de nouveaux rapports entre les utilisateurs et à configurer l'Internet que nous voulons tous.

Enfin, nous voulons transmettre la question posée ce matin, nous estimons que nous travaillons dans un modèle multipartite et nous voudrions donc présenter la réflexion suivante : pourquoi ne pas élargir le mécanisme pour l'élection du PDG ? Qu'il ne s'agisse pas d'un espace réduit, il faudrait que toutes les parties prenantes puissent présenter des candidats et puissent postuler sur un même espace de travail.

Nous saluons toute la communauté internationale qui travaille pour un nouvel Internet, stable, sûr et par dessus tout libre. Nos meilleures salutations depuis Caracas, au Venezuela.

SUZANNE WOOLF : Gonzalo, je ne sais pas si tu as quelque chose à dire.

GONZALO NAVARRO : Je suppose que je vais parler en espagnol.

Merci beaucoup pour ces commentaires. Je pense que ce que vous avez dit, on peut regrouper vos commentaires en trois groupes.

La première réponse. Je comprends que la question des Malouines ou des Iles Falkland n'a pas encore été encore présentée par Sergio Salinas Porto qui l'avait présentée à la réunion précédente. Je sais que c'est une question qui pourra être traitée après la réunion et donc je préférerais attendre avant de dire quoi que ce soit par rapport à cette question.

Ensuite, si j'ai bien compris ce que tu as voulu dire, l'ICANN a un modèle multipartite qui offre la possibilité pour les différentes unités constitutives et pour les différentes personnes souhaitant participer de contribuer aux processus de l'ICANN, et en ce sens, je pense que cela existe déjà. Ce que l'on peut faire, bien entendu, c'est insister sur la nécessité d'avoir davantage d'informations par rapport à ce type de travail multipartite. Je m'engage à vous faire parvenir ces informations.

En troisième, en ce qui concerne l'élection du PDG, nous avons eu une session où George Sadowsky, le président du comité de recherche du nouveau PDG, a présenté quels seront les critères suivis, et on a donné à la communauté la possibilité de donner son avis. Je comprends bien qu'à l'instar d'autres organisations internationales, on doit garantir la participation de tous, et cela est garanti au sein de l'ICANN. Les gens ont la possibilité de donner leur avis, de faire entendre leur voix. Ce qui change, c'est que la méthode de sélection est différente. Quant à la possibilité pour les gens de participer à l'élection du président d'une société, je n'imagine pas comment on pourrait mettre en pratique une telle méthodologie, mais comme je vous l'ai dit, il existe des modalités de participation et bien entendu, ce comité de recherche du PDG a bien expliqué qu'il s'agirait d'un processus ouvert où la communauté pourrait participer. Merci beaucoup.

SUZANNE WOOLF : Merci beaucoup, Gonzalo.

Orateur suivant.

ALEJANDRO PISANTY : Merci, Suzanne. Je n'ai pas encore pu accéder au micro avant, donc je m'appelle Alejandro Pisanty, je suis professeur à l'université du Mexique, je suis un ancien membre du conseil d'administration au Mexique.

Je voulais féliciter Fadi et les directeurs de l'ICANN pour les efforts déployés en ce qui concerne la difficulté pour obtenir les visas

pour certains pays. J'ai accompagné les efforts déployés pour obtenir les visas lorsqu'il y a eu la réunion au Mexique et je tiens à féliciter l'engagement permanent de l'ICANN pour essayer de faire en sorte que de plus en plus de gens puissent participer, qu'il n'y ait pas de distinction par rapport à la génétique si vous voulez.

En ce qui concerne la transition de l'IANA, j'aimerais dire au conseil d'administration et à la communauté de mieux expliquer ce que vous voulez dire quand vous parlez des risques de capture.

Ce mot « astroturfing », c'est un mot de l'anglais et ce type de risques ou ce type de mots doivent être pris en considération avec beaucoup d'attention. La responsabilité ou la redevabilité, le fait de rendre des comptes par rapport au travail que vous faites, l'efficacité et le résultat du travail qui doit être fait au sein de l'ICANN pour les fonctions IANA.

On doit être responsable de ce que l'on fait. Par exemple, il ne faut pas que les IRP puissent arrêter le fonctionnement de l'IANA.

SUZANNE WOOLF :

Merci beaucoup pour votre commentaire. Nous n'avons pas beaucoup de temps, donc je vais clore la file d'attente.

Suivant, s'il vous plaît.

SEUN OJEDEJI :

Bonjour, merci beaucoup. Je m'appelle Seun Ojedeji, je travaille à l'université, je suis membre du CWG mais je parle à titre personnel.

Dans un forum public comme celui-ci, à Singapour, moi-même j'ai pris la parole et j'ai demandé, par rapport à la vision du conseil d'administration en ce qui concerne la proposition des numéros et des adresses. La réponse a été qu'il n'y avait pas de problème majeur par rapport à cette proposition, et je pense que le conseil d'administration a reçu un applaudissement pour cette réponse.

Or, après la réunion, on a eu des surprises intéressantes.

Au sein du CWG, il y a eu le temps de travailler, mais maintenant on n'a plus de temps. Je vais demander au conseil d'administration maintenant : avez-vous des problèmes avec la proposition du CWG telle qu'elle a été présentée à l'ICG ? Pourriez-vous répondre à cette question ?

SUZANNE WOOLF : Je regarde Steve, voulez-vous répondre à la question ?

STEVE CROCKER : Je pense que Mike va répondre.

MIKE SILBER : Je pense que ce n'est pas à nous de donner cette réponse, c'est plutôt à l'ICG. Je sais que c'est un moment important, et c'est à l'ICG de consolider cette proposition, ce n'est pas à nous de donner cette réponse.

STEVE CROCKER : Ce que nous faisons au niveau du conseil d'administration, c'est regarder ce qui va se passer à l'ICG qui doit consolider les trois propositions. Il y a certaines petites différences, j'espère qu'on pourra travailler sur ces différences, mais nous sommes assez à l'aise avec la situation actuelle.

SEUN OJEDEJI : Merci.

SUZANNE WOOLF : Merci. Suivant.

KEITH DRAZEK : Bonjour, merci beaucoup, Keith Drazek, VeriSign, et je suis le président du groupe des parties prenantes des registres. Je ne suis pas ici pour faire des recommandations par rapport au travail du CCWG sur la responsabilité, mais je voudrais peut-être réfléchir au travail qu'on a fait au cours des derniers mois et des dernières semaines.

Tout d'abord, je crois qu'il faut féliciter la communauté des nombres d'être arrivé à la proposition. Toutes les organisations qui ont signé la charte de ce groupe l'on approuvée et les communauté des nombres et de protocoles attend avec beaucoup de patience depuis janvier. C'est un moment important car les trois communautés ont présenté leur proposition. D'après l'un des co-présidents de l'ICG, c'est maintenant à eux, c'est le moment de l'ICG.

STEVE CROCKER : Oui, effectivement.

KEITH DRAZEK : Je voudrais remercier Fadi directement pour ses remarques sur l'engagement vis-à-vis du processus multipartite, et je tiens à noter que ce qui se passe aujourd'hui, c'est que ce qu'on a vu c'est le succès du modèle multipartite pour arriver à un consensus.

J'ai participé dimanche à une séance avec le Secrétaire Larry Strickling qui a parlé de l'histoire de cette question de la responsabilité, et je suis persuadé que le travail du groupe CCWG responsabilité donnera lieu à une proposition qui satisfera la communauté. Il y a des processus multipartites consensuels, les cinq critères de la NTIA seront respectés. Je suis tout à fait persuadé, je l'étais avant, mais j'en suis encore plus persuadé aussi.

Jordan Carter a fait une excellente remarque tout à l'heure et je suis tout à fait d'accord avec ce qu'il a dit. De manière optimiste, il a fait un appel à la prudence, en ce sens que le temps est critique, les délais sont critiques. Le CCWG responsabilité fait un travail de bonne volonté, les participants travaillent pour essayer de trouver un consensus, c'est leur travail. Ils font des progrès, en feront encore plus dans les semaines à venir, ils en feront encore à Paris et le travail sera fait à temps. Merci.

SUZANNE WOOLF : Merci beaucoup, Keith. Merci beaucoup pour tes services à l'ICG.

JIE HE :

Je suis boursière de l'ICANN, je suis nouvelle arrivante et j'ai participé aux séances consacrées à la responsabilité. J'ai vu qu'il y a des critères d'efficience et de confiance qui doivent être renforcés. La coordination des ressources au niveau de l'Internet doit être faite de manière efficace. Ce n'est pas efficace de révoquer le conseil d'administration parce qu'il y a une décision en matière de politique publique qui n'est pas prise de manière correcte. C'est coûteux, et il faut clarifier cette situation. Il faut rendre le système plus efficace pour les communautés de l'Internet. Je pense que l'efficacité est basée sur la confiance. Les mécanismes de responsabilité ou le modèle d'habilitation des communautés ne devraient pas faire en sorte que le conseil d'administration cesse de bénéficier de la confiance des communautés.

Je vais aussi parler de la traduction. Je suis Chinoise et je remarque qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui parlent au micro parce que nous avons des problèmes de langue, y compris moi-même, je peux parler l'anglais mais je ne peux pas comprendre tout ce qui est dit dans les réunions. Je suis toujours la dernière à comprendre dans les réunions. Même si je suis de près les conversations, il y a des choses que je n'arrive pas à comprendre. J'ai vu qu'il y a peu de traductions dans les séances liées à la responsabilité, il faudrait faire en sorte que la communauté chinoise participe davantage aux activités. J'espère que l'on pourra donc faciliter cela au niveau des langues. Merci.

KUO-WEI WU : J'aimerais répondre à votre question. Nous avons des interprètes qui vous permettront de comprendre.

FADI CHEHADE : Je ne sais pas parler chinois, mais je vous dis merci d'avoir eu le courage de parler. Merci d'être venue à votre première réunion de l'ICANN, j'espère que vous viendrez à beaucoup d'autres réunions. Vous avez dit que votre anglais n'était pas bon, je ne sais pas ce que c'est qu'avoir un bon anglais.

Je tiens à proposer quelque chose à la communauté chinoise qui commence à se réunir pour participer. J'encourage mon personnel à avoir peut-être des réunions avec la communauté chinoise pour leur expliquer un peu ce qui se passe, peut-être des orientations spécifiques parce que ce n'est pas seulement une question de langue mais aussi de contexte.

Nous vous souhaitons la bienvenue, nous sommes ravis que vous soyez là, que vous fassiez partie de ces réunions, et nous allons parler avec le personnel pour voir ce que nous pouvons faire pour faciliter votre participation. Merci beaucoup.

SUZANNE WOOLF : Merci beaucoup. Je pense qu'il y a un commentaire.

MIKE SILBER : Je voudrais encourager les non-anglophones à nous faire travailler, nous les Anglophones, pour une fois. Nous avons des services

d'interprétation qui sont fantastiques. Donc sentez-vous libres d'utiliser les services linguistiques et que ce soit nous qui devons mettre les écouteurs pour une fois. Sentez-vous à l'aise pour communiquer dans votre langue.

En ce qui concerne ce que vous avez dit par rapport au conseil d'administration et les mauvaises politiques. Le conseil d'administration, s'il commence à faire des politiques, il devrait être révoqué car ce n'est pas sa tâche de faire des politiques.

La communauté est ici pour faire les politiques.

SUZANNE WOOLF :

Merci, Mike.

Vous êtes le dernier orateur.

Sébastien, nous avons clos la liste il y a cinq minutes.

JONATHAN ZUCK :

Je parle à titre personnel. Je pense que c'est différent de ce qui s'est passé ces derniers temps par rapport à la responsabilité et je pense que tous les trois mois, on pourra rappeler au conseil d'administration qu'il y a la possibilité qu'il soit révoqué.

En ce qui concerne la quantité d'informations par rapport à certains sujets ou certaines politiques, cela est important parce que cela facilite la participation.

Je veux répondre au commentaire de Fadi concernant les activités de lobby. Si l'on pouvait prendre des mesures par rapport à cela, on pourrait mieux coordonner les choses. Nous travaillons beaucoup pour faire en sorte que cette transition soit politiquement acceptable à Washington. Donc le fait d'avoir des leaders de la communauté qui puissent vous accompagner aux réunions dans les instances de lobbying serait quelque chose de positif. Puisque Rick n'est plus là, je dirai que du point de vue de la transparence, le prochain pas serait la coopération.

J'ai entendu un autre commentaire et je veux dire quelque chose par rapport à cela. Nous avons parlé de la confiance et d'après le commentaire d'Alejandro, celui de Chris, les commentaires du public en ce qui concerne la proposition du CCWG, les commentaires de Fadi, tous ces commentaires ont fait référence à des intérêts spécifiques et ce dialogue est dangereux dans ce contexte.

Tout le monde a consacré énormément d'heures à un travail fait de manière transparente, et vous travaillez publiquement pour indiquer quelle est la responsabilité nécessaire.

Donc je pense que ces intérêts spécifiques, à l'intérieur des Etats-Unis, et ce terme de « astroturfing » en anglais, ce sont des concepts et des discussions qui sont dangereuses. Il ne faut plus parler de cela.

STEVE CROCKER :

Je voulais dire merci.

SUZANNE WOOLF : C'est la fin de cette partie du panel, merci à tous pour vos commentaires.

STEVE CROCKER : Merci à tous, merci Suzanne.

Nous allons faire une petite pause, mais avant de le faire, nous voulons reconnaître le travail des gens que l'on ne voit pas souvent, les gens dans les cabines d'interprétation, et qui sont vitaux pour que l'on puisse comprendre, les gens qui se trouvent donc à l'intérieur des cabines.

VIDEO : Nous avons 32 interprètes, c'est un travail avec beaucoup de pression. Le travail à l'intérieur de la cabine est vraiment, c'est vraiment très fatiguant.

Les interprètes ne font pas que traduire des mots, sinon ce serait automatisé. Ce que nous faisons, c'est transmettre des idées et c'est pour cela qu'il faut d'abord comprendre ce qui a été dit. Cela demande un travail de préparation. Il faut se focaliser sur la tâche qu'on a devant nous.

C'est l'une des choses les plus merveilleuses que le cerveau peut faire, ça devient très naturel, parce qu'on pense plus. Ça vient, ça entre, ça sort dans l'autre langue sans avoir à réfléchir.

Tous les termes techniques qu'il leur faut apprendre pour l'ICANN, tous les acronymes rend notre travail beaucoup plus difficile parce qu'il faut préparer notre travail pour chaque événement.

Oui, il faut étudier, il faut s'entraîner, il faut réviser à la maison, il faut s'entraîner devant la glace.

Nous avons deux personnes dans chaque cabine pour chaque langue. Certaines langues nécessitent trois personnes. Il faut beaucoup de concentration et donc le cerveau humain ne peut pas faire cela pendant très longtemps, c'est pour ça qu'on prend le relai toutes les trente minutes.

J'aime beaucoup mon métier, je pense que c'est l'un des métiers les plus intéressants au monde.

On voyage à travers le monde, on rencontre des gens fascinants, on apprend énormément de choses. C'est vraiment, on a tous les ingrédients et en plus, on est payé pour cela. Que peut-on demander d'autre ?

STEVE CROCKER :

Nous allons faire une petite pause. Nous nous retrouvons dans une dizaine de minutes. S'il vous plaît, revenez. Merci.

[PAUSE]

INTERVENANT NON IDENTIFIE : Mesdames et Messieurs, je voudrais vous présenter encore une fois monsieur le Président du conseil d'administration de l'ICANN, monsieur Steve Crocker.

STEVE CROCKER : Merci beaucoup. Avant d'aborder le reste des questions qui nous occupent dans ce forum public, nous allons avancer un tout petit peu.

Nous avons une présentation sur le siège de notre prochaine réunion de l'ICANN, à Dublin. Notre hôte sera INEX. C'est une association à but non lucratif proposant cette plateforme techniques au moyen de laquelle on peut faire des échanges sur Internet. C'est un point d'échange Internet et comme une avance de l'ICANN 54, je voudrais vous présenter Barry Rhodes qui nous présentera l'Ambassadeur Justin Harman, ici en Argentine.

BARRY RHODES : Je voudrais bien pouvoir vous dire ce que je me suis délecté de ma visite ici en Argentine et tous ces jours passés au sein de l'ICANN. Je remercie tous ceux qui sont passés devant le stand de Dublin, Lors de la réunion de l'ICANN, nous avons senti un enthousiasme débordant pour la réunion à Dublin en octobre, et nous avons été très heureux de voir reprendre notre pin du trèfle qui est le symbole de la chance.

Notre association est très heureuse et très fière d'être l'amphitryon de la première réunion de l'ICANN en Irlande. Le centre des congrès de Dublin où les réunions prendront place se trouve en plein centre de la ville, à une vingtaine de minutes de l'aéroport. C'est un bâtiment

iconique avec un atrium, six étages et vue sur le fleuve. Les hôtels pour les délégués sont à une distance de cinq à vingt minutes du centre des congrès, et tout l'espace en face du fleuve offre bon nombre de restaurants, de cafés, de bars. C'est un point important de savoir que nous avons l'assistance d'autres sponsors pour faire un gala, une soirée de gala et que ce soit une expérience mémorable pour vous.

Nous avons donc un petit avant-goût de ce qui vous attend à Dublin.

VIDEO :

- au bord de l'Océan Atlantique. Nous allons trouver un monde tout à fait différent, des paysages sculptés, épris des rêves les plus profonds où nous vous accueillerons et où nous établirons des liens d'amitié au fur et à mesure que nous travaillons. Où la tradition rejoint l'innovation, où l'hospitalité est un mode de vie. Où nous passons du luxe et de l'histoire à l'art contemporain et où les marques internationales nous emmènent jusqu'à des boutiques. Soyez les bienvenus là où il y a beaucoup de récompenses et beaucoup de souvenirs durables que nous pourrions créer tous ensemble. Un lieu où faire des affaires est toujours un vrai plaisir. Un plaisir qui nous permet de faire des affaires de façon sérieuse. Là où l'on se retrouve en Irlande, c'est là que l'on rencontre l'excellence. L'Irlande est le lieu parfait pour la réunion. Réunissons-nous en Irlande.

BARRY RHODES :

En Irlande, au fur et à mesure que nous passons par cette expansion de l'Internet dans le pays, il y aura un ensemble de fournisseurs de

services Internet avec des sites ruraux et certains fournisseurs de contenus, les fournisseurs de contenus internationaux les plus importants.

Pour ceux qui viennent en octobre en Irlande pour l'ICANN 54, nous avons ce qu'il y a de mieux à vous offrir.

Nous accueillerons avec plaisir tous les délégués des conférences et la plupart d'entre eux n'auront pas besoin de visa pour visiter Dublin. Si c'est le cas, nous essaierons de vous aider. S'il y a d'autres moyens de vous aider à rendre votre voyage réussi et mémorable, dites-le nous.

J'ai l'honneur de vous présenter l'ambassadeur irlandais en Argentine, Justin Harman, pour vous présenter l'invitation officielle de l'Irlande pour la réunion 54 de l'ICANN à Dublin.

JUSTIN HARMAN :

Je vous souhaite la bienvenue à la réunion de l'ICANN, bonjour Buenos Aires, bonjour à toute la communauté de l'ICANN.

Je remercie Barry et toutes les autorités, ainsi que la communauté de l'ICANN de m'avoir permis de m'adresser à vous aujourd'hui.

Nous remercions nos amphitryons argentins et Buenos Aires elle-même pour la splendide organisation de cette conférence. Il est vraiment très heureux que la prochaine conférence se fasse en Irlande puisque nos deux pays ont des liens historiques et contemporains très profonds.

En tant qu'ambassadeur de l'Irlande en Argentine, je me sens très heureux de commencer le compte à rebours officiel pour l'ICANN 54 à Dublin. Nous voulons accueillir la réunion de l'ICANN et sa communauté en Irlande.

L'Irlande est connue pour ses paysages verdoyants, sa musique, ses danses, son esprit chaleureux. Ce que nous appelons le « craic » - c'est un mot en gaélique pour parler de l'amusement. Et nous, nous savons de quoi il s'agit.

Nous avons une vidéo très courte de ce que l'Irlande peut offrir à la communauté de l'ICANN.

VIDEO :

Qu'est-ce qui rend l'Irlande merveilleuse ? Ça ? Ou ça ?

Ces bruits aussi forts que font les espaces historiques ou ce jeu contemporain. Puis les nouveaux génies qui apparaissent ici.

Ici, tout le monde parlera, tout le monde se servira de son intelligence pour établir des rapports avec les gens avec du talent, et encore du talent.

La passion, la révolte, l'innovation, l'éducation sont les bienvenus.

Vous êtes les bienvenus dans cet espace de l'Europe verte où nous avons tout ce que vous voulez.

Qu'est-ce qui rend l'Irlande merveilleuse ? Ce qui rend l'Irlande merveilleuse la rend merveilleuse pour les affaires.

JUSTIN HARMAN :

Comme vous le savez, il y a maintenant beaucoup d'entreprises Internet qui appellent l'Irlande leur foyer, leur patrie. Pour notre agence d'investissement intérieur, neuf des sociétés internationales d'Internet emploient des dizaines de milliers de personnes en Irlande.

Nous sommes très heureux et très fiers de savoir que l'Irlande encourage la croissance de l'Internet et la croissance de la technologie, qui voit le fleurissement de beaucoup de sociétés qui commencent avec l'Innovation.

Ce n'est pas un accident, l'Irlande a fait de grands investissements pour l'innovation et la croissance. Comment ? Nous avons soutenu les entreprises pour qu'elles s'établissent en Irlande. Avec une base internationale, nous avons un accès facile au marché de l'Union Européenne. Nous avons une communauté technologique d'experts très vaste, une grande force de travail plurilingue, la plus grande proportion des diplômés en sciences et en ingénierie et un impôt de 12,5% pour les entreprises.

L'Irlande a beaucoup de choses à offrir aux entreprises comme étape de croissance. Nous sommes vraiment très heureux de pouvoir citer les mots de notre poète Yeats qui a reçu le prix Nobel et dont nous célébrons l'anniversaire ce mois-ci : « nous ne pouvons plus attendre que vous veniez nous voir en Irlande ».

C'est cela qui a permis à l'Irlande d'arriver là où elle est. C'est l'un des meilleurs endroits du monde pour vivre et faire des affaires.

Si vous assistez à la 54^e réunion de l'ICANN à Dublin et que vous ne voulez pas partir, nous vous faciliterons la vie en Irlande, professionnellement, en affaires et sur le plan technologique.

Depuis 2012, nous offrons un visa technologique pour que les sociétés technologiques puissent recruter des employés avec le moins de gestion administrative possible, le moins de difficultés possible. Donc si vous voulez vous installer en Irlande de façon permanente en tant que propriétaire d'entreprise ou en tant qu'employé, l'Irlande peut vous faciliter les choses. Lorsque vous assisterez à l'ICANN 54, vous serez au cœur de la communauté Internet irlandaise. C'est en face de la rivière Liffey que nous avons le centre de convention et où se trouve la plupart des entreprises Internet. C'est un endroit connu comme les Quais du Silicium.

Nous reconnaissons le rôle essentiel de l'ICANN dans la définition de l'avenir de l'Internet et pour tout ce qui se rapporte aux noms et aux numéros, la manière dont chacun d'entre vous contribue à ce modèle de multiples parties prenantes.

Nous sommes tout spécialement fiers d'être le siège de cette réunion. Nous espérons que ce sera une réunion profitable et mémorable.

Nous voulons vous présenter l'invitation du gouvernement irlandais, de notre formidable industrie, pour que vous veniez à l'ICANN 54. Nous vous faciliterons tout ce que nous pourrons pour que vous veniez chez nous, y compris le processus d'obtention des visas.

Vous serez vraiment les bienvenus dans notre pays. Merci beaucoup.

STEVE CROCKER : Malheureusement, nous devons revenir à notre travail et finir ce forum avant de pouvoir voyager en Irlande.

Nous allons aborder le troisième bloc de notre forum public, qui sera consacré à tous les autres thèmes suscitant votre intérêt. Il sera coordonné par Gonzalo Navarro.

Je vois que l'on commence à voir la queue des orateurs.

GONZALO NAVARRO : Bien, nous avons une série d'orateurs. Je vais modérer cette séance en anglais et en espagnol, selon le cas.

Nous allons commencer avec les questions et commentaires de nos centres de participation à distance. Nous avons une question de l'Espagne.

BRAD WHITE : Oui, en effet. Une question qui vient de Valence, en Espagne.

INTERVENTION A DISTANCE : Bonjour de Valence. Nous sommes des passionnés de marketing, nous voulons faire une pétition en anglais, puis un commentaire en espagnol.

D'abord, la pétition en anglais. Bon nombre de membres de domain-in-europe voudrions voir que les titulaires de nom de domaine

puissent utiliser ou avoir un accès gratuit à certaines activités. Nous estimons que c'est une pétition juste parce que c'est le titulaire du nom du domaine qui paie le domaine. Donc ce serait très intéressant que l'ICANN puisse mentionner cela.

Nous voudrions profiter de l'occasion pour offrir, au moyen de l'IANA Club, notre ville pour qu'ils créent leur projet dans notre ville comme une ville pilote.

L'IANA a une longue histoire d'innovation et de talent depuis qu'en 1974, on y a établi une usine d'IBM. On a vu passer par notre ville des milliers d'ingénieurs, ce qui a créé un écosystème de talents variés dans l'industrie des technologies et de l'Information.

Depuis que nous sommes connectés, c'est une école internationale qui a créé des projets novateurs avec un groupe chinois et a été aussi pionner dans l'utilisation des iPads dans les salles de classe.

Nous sommes ouverts à toute proposition que vous voudrez nous faire. Merci beaucoup.

GONZALO NAVARRO :

Est-ce que vous avez des commentaires ? Je ne sais pas si quelqu'un du conseil d'administration voudrait répondre à la première question.

Nous prenons cette contribution comme un commentaire et nous abordons la liste des orateurs.

SERGIO SALINAS PORTO : Je vais parler espagnol, veuillez s'il vous plaît mettre vos écouteurs.

Merci de nous accorder ce temps et de pouvoir expliquer quelque chose qui a déjà été soulevé dans d'autres réunions.

Je m'appelle Sergio Salinas Porto, président de la Fédération Argentine des utilisateurs d'Internet et président du groupe des ccTLDs au sein de LACRALO.

Je voudrais revoir un peu l'histoire avec vous. En 1997, à la suite du tableau des domaines ccTLDs qui faisaient partie de la liste ISO3166, on a déterminé de donner le .FK et le .FS aux gouvernements des Malouines et des Iles Falkland.

Ce dont nous avons parlé lors de la dernière réunion de Buenos Aires, l'ICANN n'a pas eu de problème, n'a pas tenu compte de certaines positions des Nations Unies, et même si ce tableau est utilisé par les Etats-Unis, certaines précautions sont prises par rapport à la question des Iles Malouines ou Falkland. On disait qu'on ne pouvait pas innover par rapport à ce problème pendant des années. Ce n'était pas en 1997, mais bien avant.

L'ICANN n'a pas tenu compte de cela. Elle a donné à un territoire en dispute, elle lui a accordé un nom de domaine, et plus spécifiquement alors que les Nations Unies avait déterminé qu'il n'y avait pas d'innovation possible là-dessus.

Ce que nous avons demandé à notre participation précédente, ce à quoi nous n'avons pas eu de réponse au cours de ces deux années,

c'était d'avoir l'occasion de pouvoir faire un groupe de travail pour s'occuper de ce thème.

Voilà ma proposition, j'espère que c'est clair. La dernière fois, peut-être que ce n'était pas clair et que c'est pour cela que vous avez pris du retour pour y répondre. Merci beaucoup.

GONZALO NAVARRO :

Merci beaucoup, Sergio.

Je crois que cela était plus clair cette fois-ci que la fois précédente, ce que tu as voulu demander.

Est-ce que des membres du conseil d'administration veulent intervenir là-dessus ?

MIKE SILBER :

Oui, Gonzalo, je voudrais y participer.

Il y a deux questions, me semble-t-il.

Excusez-moi de répondre en anglais à votre question.

En premier lieu, ce n'est pas une question unique ou une question qui fonctionne sur un seul règlement ou sur une seule règle.

Vous avez une question plus générale en fait : comment tenons-nous compte des règles de l'ONU pour des territoires qui font l'objet d'un conflit lorsqu'il faut mettre en œuvre les codes ISO ?

Ma recommandation est la suivante : il faut que nous nous mettions en rapport avec la ccNSO, au conseil d'administration nous avons deux membres nommés par la ccNSO pour aborder ce thème.

Donc parlons-en à la ccNSO et voyons si elle peut s'occuper de ce thème. Si ce n'est pas le cas, revenons vers le conseil d'administration pour voir si nous pouvons résoudre la question autrement.

Je crois que nous devons faire cela sur une base générale au lieu de travailler au cas par cas, parce que je crois que toute la question du processus multipartite concerne la mise en œuvre de processus d'application génériques.

Cette instance sera utile à d'autres territoires maintenant ou dans l'avenir. Je me ferai un plaisir, je suis disposé à accepter cette responsabilité et vous informer, avec le personnel, des mesures à prendre par rapport à cette question.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup pour votre réponse. C'est ce que nous attendions, donc nous vous en sommes reconnaissants. Nous allons continuer à travailler là-dessus, merci beaucoup.

GONZALO NAVARRO : Merci, Sergio.
Sébastien.

SEBASTIEN BACHOLLET : Je voulais intervenir tout à l'heure, mais je suis très content d'intervenir après que la vidéo sur les interprètes soit passée, puisque c'est un des outils qu'il faut que nous utilisions, puisqu'ils sont là et font un très bon travail.

Il y a eu une question tout à l'heure sur comment est-ce qu'on aidait les communautés linguistiques à comprendre le travail fait par l'ICANN.

Je voudrais juste rappeler qu'il y a une nouvelle stratégie de meeting mise en place à partir de l'année prochaine et qui dit spécifiquement qu'il y a deux types de réunions organisées, de sessions organisées, en parallèle, une qui sera organisée avec les cinq régions en parallèle et une autre avec les langues utilisées à l'ICANN. Je pense que la proposition de Fadi de dire qu'à l'occasion de ces réunions, on puisse expliquer à ces communautés linguistiques quelles sont les questions essentielles qui sont en discussion à l'ICANN sera une grande amélioration sur la compréhension par tous, dans sa langue, des discussions qui ont lieu à l'ICANN. Je voulais rappeler ça parce que c'est un élément important qui commencera l'année prochaine. Merci.

PHILIP CORWIN : Bonjour. Je m'appelle Philip Corwin et je parle au nom de l'association pour le développement des noms de domaine.

Lorsque le conseil d'administration a abordé ce thème, on a parlé des inquiétudes du personnel de la GDD, la division des domaines

mondiaux, du PDDRP et des gTLDs historiques par rapport aux accords pour ces gTLDs historiques.

Cela concerne le fait que les IPR puissent appliquer cela aux TLDs historiques qui concernent plus de 140 noms de domaine qui devraient être résolus par un PDP.

Il y a ensuite une inquiétude qui a été exprimée par rapport à différents types de renouvellement de contrat et comment les choses se passent dans ce cas, ainsi que par rapport aux RPMs, les mécanismes de protection des droits et comment les révisions seront faites pour répondre aux commentaires. Il faut voir si l'URS devient un UDRP.

Le 17 juin, la révision des marques au niveau mondial a informé qu'il y avait des suggestions pour changer cette mesure de remédiation et voir la question du transfert, la suspension du transfert et que cela serait pris en considération pour la prochaine série de TLDs.

Pour le moment, nous n'avons pas encore de questions et de décisions par rapport aux mécanismes de protection des droits. On a suggéré toute une série de changements à l'URS qui va commencer à être un supplément de l'UDRP et à jouer un rôle beaucoup plus important dans le mécanisme de l'UDRP.

Il y a définitivement des intérêts liés aux marques qui concernent le non-respect des droits de marques commerciales, mais il faut les mettre sur un pied d'égalité avec les droits des titulaires de noms de domaine.

Je demande au conseil d'administration de s'engager auprès de la communauté, en ce sens que toute modification des droits de protection des marques se fera par un PDP standard auquel participera la communauté, parce qu'il est clair que ces décisions concerneront les TLDs historiques.

Deuxièmement, si le personnel de la division des domaines mondiaux s'occupe de contrats par rapport à ces trois mécanismes de protection des droits, je voudrais que l'on vote une approbation de ces contrats par rapport à ce type de contrats et dire si l'action du personnel était valable ou pas.

Merci de tenir compte de ma suggestion.

GONZALO NAVARRO : Merci beaucoup. Nous tiendrons compte de vos commentaires.

Avons-nous une question, Brad.

BRAD WHITE : Oui, nous avons une question de Dotless.

INTERVENTION A DISTANCE : Toutes les extensions des nouveaux gTLDs que les gens voudront payer dans la nouvelle série, sont pour les titulaires de marques commerciales seulement.

Avez-vous une idée de quand aura lieu une série pour les titulaires de marque ?

GONZALO NAVARRO : Nous avons répondu à cette question à la séance sur les nouveaux gTLDs, donc on ne va pas revenir là-dessus, excusez-moi.

SEUN OJEDEJI : Bonjour, Seun Ejedeji, du Nigéria, je parle à titre personnel.

J'ai parlé avec mon consulat au Nigéria et ils m'ont dit que pour obtenir un visa, je dois présenter ma candidature douze semaines avant les événements.

C'est très positif d'avoir entendu de la part de l'ambassadeur de l'Irlande et c'est aussi intéressant pour vous que nous vous fassions part des difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

Mon deuxième commentaire concerne le fait que dans cette post-transition, les mécanismes de responsabilité qui sont suggérés nécessitent que des critères de diversité soient assurés au sein de la communauté. Nous ne voulons pas non plus une situation où la communauté est, entre guillemets, capturée. C'est pour cela qu'il faut mettre en place des efforts accrus pour faire en sorte que les points de vue de la communauté soient représentés dans toute leur diversité, parce que les membres de cette communauté n'ont pas tous le même accès aux ressources. Il est important que l'on puisse augmenter le soutien à ces communautés aux ressources limitées pour qu'ils puissent participer au travail de l'ICANN.

Mon autre commentaire c'est que, s'il vous plaît, n'ayons plus de surprises pour Marrakech.

GONZALO NAVARRO : Merci beaucoup.

Mark ?

Ah, excusez-moi.

FADI CHEHADE : Je veux rassurer la communauté sur le fait que nous avons une très bonne coordination avec la communauté du Maroc, avec le gouvernement du Maroc. Le Ministre a envoyé un envoyé spécial pour s'assurer qu'il y ait une bonne coordination entre la communauté et le gouvernement.

Tous les plans avancent très bien pour la réunion de Marrakech. Bien entendu, il peut y avoir des difficultés, mais en principe tout fonctionne parfaitement bien pour que l'on puisse avoir une réunion très réussie à Marrakech.

GONZALO NAVARRO : Merci, Fadi.

Mark.

MARK CARVELL :

Bonjour. Mark Carvell, je représente le Royaume-Uni et j'appartiens au Comité Consultatif Gouvernemental, le GAC.

Je regrette de prendre un peu de temps de ce forum public pour parler de l'allocation des noms de domaines pour les Iles Malouines ou Falkland. Le Royaume-Uni n'a aucun doute par rapport à la souveraineté des Iles Malouines et Falkland, Georgia.

Chaque pays doit avoir le droit de décider de son propre avenir tel que c'est stipulé dans la charte sur les droits politiques et civils.

Les Iles Falkland ont manifesté leur volonté de rester sous la souveraineté du Royaume-Uni. Dans le référendum de 2013, 99,8% de leurs habitants ont manifesté vouloir rester sous la souveraineté du Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni a une relation avec les Iles Falkland et les autres territoires. C'est une relation moderne basée sur des valeurs partagées et le droit des personnes de chaque territoire à déterminer leur propre avenir.

Merci pour cette opportunité de répondre à l'intervention faite par rapport à ce sujet.

GONZALO NAVARRO :

Merci beaucoup, Mark.

YOUNG EUM LEE :

Je m'appelle Young Eum Lee, j'appartiens à .KR et je parle à titre personnel. J'appartiens au conseil de la ccNSO.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont travaillé dur pour pouvoir présenter cette proposition basée sur le modèle multipartite et je suis contente que Fadi ait été là pour nous soutenir pendant tout ce processus.

Ma déclaration concerne la composition de l'équipe de révision des fonctions IANA, de la proposition du CCWG en ce qui concerne le représentant des communautés des codes de pays. Un membre de cette équipe qui n'appartient pas à la ccNSO doit être assuré, et j'espère que ce mécanisme pourra les encourager, encourager ces opérateurs de codes de pays qui n'appartiennent pas à la ccNSO à la rejoindre, car le travail sera renforcé en faisant en sorte que ces opérateurs puissent rejoindre l'ICANN.

Je suis inquiète du fait que l'on puisse les décourager de participer du fait qu'il y a beaucoup plus de membres de la ccNSO que des opérateurs qui ne le sont pas.

Il faudrait peut-être ajuster la composition de l'IFR pour que l'on puisse mieux refléter ce ratio. Mais je pense qu'il faut repenser les deux membres de la ccNSO et les deux membres qui n'en sont pas, pour qu'il y ait un membre qui soit facultatif et non pas obligatoire pour renforcer donc, la confiance dans l'ICANN.

GONZALO NAVARRO :

Merci.

Chris ?

CHRIS DISSPAIN : Vous avez soulevé un point intéressant. Nous devons nous rappeler qu'un certain nombre d'opérateurs de ccTLDs ne sont pas membres de la ccNSO et le président du conseil de la ccNSO n'en était pas membre mais participait quand même à leur travail.

Mais votre idée de rendre cela facultatif au lieu de le rendre obligatoire est une idée intéressante et devra être discutée au sein de la ccNSO.

Merci pour votre contribution.

MIKE SILBER : La composition de certains groupes fera l'objet d'une révision plus poussée au fur et à mesure que l'on va avancer dans l'examen de la proposition. Certains panels peuvent ne pas - Je pense que l'objectif, c'est que la composition de ce panel représente un peu comme un grand éléphant conçu dans un comité.

MICHAEL PALAGE : Michael Palage, je voudrais parler de la question de l'URS et de l'incorporation dans les contrats des gTLDs historiques, et cela est lié au .TRAVEL qui incorpore ces mécanismes de protection de droits. Pour cela, je suis d'accord avec beaucoup des commentaires qui ont été faits avant par rapport à la participation aux processus multipartites, et sur la nécessité de convoquer un processus donc

multipartite parce qu'on établit quelque chose par rapport aux registres.

Je pense qu'il est important que dans les sauvegardes, on tienne compte de cela et si un opérateur de registre propose d'incorporer un élément. Et la raison pour laquelle cela est important, c'est qu'il y a la question des lois sur les marques des Etats-Unis. Dans une section de cette loi, il y a une disposition de sauvegarde qui indique que les titulaires de registres peuvent éviter la responsabilité juridique liée à un conflit dans le secteur des noms de domaine s'il y a une politique raisonnable.

Que s'est-il passé au cours des quinze dernières années ? Il y a eu une politique raisonnable pour les opérateurs de registre qui s'appellent UDRP. Or, au cours des dernières années, on a vu d'autres politiques, la période de pré-enregistrement obligatoire, l'URS, les engagements en matière de politiques, les PICs... Donc il est raisonnable que d'autres registres souhaitent faire comprendre de nouvelles politiques. Je pense que c'est positif et qu'il ne faut pas interférer avec un opérateur de registre qui veut mettre en place une disposition qui pourrait servir comme sauvegarde.

Je suppose que, puisque je suis devant le conseil d'administration, vous savez qu'il y a eu beaucoup de changements et le renouvellement de contrats avec les opérateurs de registre nécessitait avant une note d'information. En fait, le renouvellement du contrat de .TRAVEL nécessite un document d'information.

J'espère que cette question juridique sera prise en compte parce qu'elle est importante, car elle peut affecter d'autres clients qui cherchent ce type de protection.

GONZALO NAVARRO : Merci beaucoup. Merci Mike.

Je pense que nous allons donc clore la liste d'intervenants et nous allons étendre notre session jusqu'à 17 :40 parce qu'on a commencé avec un peu de retard.

BRAD WHITE : Très bien. Nous avons une question de Paul Foody.

INTERVENTION A DISTANCE : L'ICANN a obtenu 58 millions à partir des enchères de chaînes de caractères qui étaient en conflit, treize ensembles contentieux. Il y a 203 ensembles de caractères en conflit et il en reste 29 qui n'ont pas trouvé de solution.

Comment l'ICANN peut calculer le montant total d'argent collecté ? Quels sont les efforts faits pour déterminer quelle partie de cet argent a été dépensée par des organes liés à l'ICANN ? Par exemple, si on sait le TLD collectif Holdco Ltd. qui a demandé 26 TLDs a ses propres comptes en ligne et a obtenu d'autres actifs nets en raison des paiements reçus en échange de son retrait par rapport à certaines candidatures. Donc 22 millions en 2014, 7,2 millions pour le premier trimestre 2015, ça fait 33,5 millions.

Est-ce que l'ICANN peut confirmer que cette information est correcte et pourriez-vous confirmer les noms des chaînes de caractères de TLDs qui ont été en conflit et qui ont été retirées pour arriver à ce montant de 30 millions ?

GONZALO NAVARRO : Merci monsieur Foody pour ce commentaire. Je pense que c'est une question très spécifique. Akram ?

AKRAM ATALLAH : Oui. Je pense qu'il est important de savoir que les enchères que l'ICANN a mises en place sont des enchères de dernier ressort pour faciliter la résolution de chaînes en litige.

Les fonds provenant de ces enchères ont été séparées dans des comptes séparés et n'ont été données à aucun candidat.

Les chaînes en litige qui ont réglé leur dispute en dehors de l'ICANN, nous n'avons pas d'information sur comment ce litige a été réglé ou s'il y a eu des accords. Nous n'avons pas les informations.

En ce qui concerne les informations par rapport à combien de retraits il y a eu, toutes ces informations sont disponibles sur le site du programme des nouveaux gTLDs.

GONZALO NAVARRO : Merci. Bruce ? Non ? D'accord. Très bien.

S'il vous plaît.

KRISHNA KUMAR RAJAMANNAR: Krishna, de l'Inde. Je suis boursier. Cette question est pour Fadi.

Nous avons suivi vos discours et c'est pas rapport à un discours que vous avez fait en Colombie à propos du futur du modèle multipartite.

Vous avez dit que la gouvernance de l'Internet avait besoin de tous et qu'il ne fallait pas utiliser ce modèle de manière multilatérale, et j'ai été un peu perdu parce que le modèle multipartite de gouvernance veut dire qu'il y a un nouveau modèle de gouvernance. Y-a-t-il une approche polycentrique ? Et si c'est le cas, quelle est la différence entre ces deux modèles ?

C'est une question importante parce que vous nous avez expliqué combien il a fallu travailler pour obtenir ce modèle multipartite et maintenant vous parlez d'un nouveau modèle.

FADI CHEHADE :

Merci pour cette question. Je suis désolée que vous ayez dû suivre mes discours.

Je vais préciser ce que j'ai dit. Mon commentaire par rapport aux étiquettes, c'est parce qu'une grande partie du débat concerne des étiquettes au lieu de parler du fond de la question. Donc au lieu de passer notre temps à nous disputer en disant « je suis de ce côté, je porte cette casquette et les autres en portent une autre », au lieu de parler de la signification de chaque casquette et de chaque étiquette,

cette histoire d'étiquetage n'est pas un bon moyen de collaborer. J'invitais les gens de l'université à s'éloigner de cet étiquetage.

En ce qui concerne cette nouvelle version polycentrique du modèle multipartite, ce sont des choses complètement différentes.

Le multipartisme est une approche, certains diraient qu'il s'agit d'un esprit, d'une façon de faire les choses, travailler ensemble pour faire en sorte que tous aient voie au chapitre et s'assurer que tout le monde participe au processus.

Le modèle polycentrique est un nouveau modèle vraiment très jeune. Il y a des gens qui travaillent dessus et il faudrait continuer, faire un suivi de près par rapport à l'évolution de ce modèle et savoir ce que c'est.

Mais le fait d'avoir plusieurs étiquettes nous ramène à quelque chose de distribué et cela, c'est l'inverse de la centralisation. Le fait d'être distribué nous permet d'avoir plusieurs points de vue et d'envisager tout cela à un niveau global et mondial.

GONZALO NAVARRO :

Merci. Allez-y.

JAMES GANNON :

Je ne vais pas continuer à perdre nos interprètes. Je voulais tout simplement dire au nom de la petite communauté d'Irlande ici présente à l'ICANN, je tenais à remercier les membres de l'équipe de réunion, le conseil d'administration et les membres de l'ICANN d'avoir

choisi Dublin pour accueillir la réunion. La communauté technologique en Irlande, c'est le bon moment pour venir à Dublin, j'espère que vous aurez une excellente expérience dans mon pays.

GONZALO NAVARRO : Merci beaucoup.

JORGE CARCAVALLO : Bonjour. Je m'appelle Jorge Carcavallo, je viens de Buenos Aires, cela fait 25 ans que j'habite au Brésil et je suis vraiment content, cela fait 15 ans que j'attends de venir ici.

J'ai consacré ma carrière à l'innovation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. J'ai commencé au plus bas de la société, là où il y a les gens handicapés. Il y a un million de personnes, il y a énormément de personnes dans le monde entier et 80% de ces gens sont au chômage, vivent dans la misère et cela affecte énormément de personnes. Il y a des mères, des pères, des frères, des sœurs, et beaucoup de ces gens sont des professionnels. Le problème, c'est l'Information et la communication.

L'année prochaine, ce sera le 10^e anniversaire de la Déclaration des Personnes Handicapées. Je ne sais pas combien d'entre vous connaissaient cette déclaration.

Alors, comment l'humanité peut-elle respecter les droits et les besoins de la moitié de la population si elle ne connaît pas cette convention ?

Je suis stressé d'être ici, il y a beaucoup de comités, j'ai eu un accueil fantastique, on parle beaucoup des droits de l'homme, des personnes handicapées, mais je pense qu'il faut assumer une responsabilité.

J'invite l'ICANN à prendre les devants pour devenir une force qui encourage la communauté de l'ICANN à s'occuper des besoins de la communauté des personnes handicapées afin de créer des outils novateurs dont cette communauté a besoin.

Je peux vous faire parvenir un document très simple que j'ai préparé, j'espère que vous pourrez le lire.

A la prochaine fois à Dublin. Merci beaucoup.

GONZALO NAVARRO : Merci.

BRAD WHITE : Nous avons une question de Kieren McCarthy.

INTERVENTION A DISTANCE : Après les commentaires de monsieur Chegade, les informations concernant les activités de lobbying de l'ICANN, j'ai trouvé un petit texte sur le site de l'ICANN qui dit : « L'organisation a utilisé les services de lobbyistes enregistrés par le personnel et de cabinets pendant l'année qui s'est terminée au 30 juin 2014 pour un montant de 576 138 dollars. »

Pourriez-vous dire quels sont les lobbyistes et les cabinets qui s'occupent de ces activités de lobbying pour que l'on puisse voir quels les registres par rapport à ces gens ?

FADI CHEHADE : Nous vous enverrons un email avec les liens.

GONZALO NAVARRO : Merci. Allez-y.

ELLIOT NOSS : Je veux parler de l'URS.

Mike a vraiment bien expliqué quel est le danger lorsque les mécanismes de protection sont négociés directement entre le personnel du GDD et les registres, notamment en ce qui concerne les TLDs historiques.

Les nouveaux gTLDs seront en concurrence avec des chaînes très spécifiques comme .TRAVEL, mais ce n'est pas le cas pour plus de 100 000 bureaux d'enregistrement qui ne sont pas assujettis aux lois des Etats-Unis, si ce n'est qu'à travers les mécanismes de protection de droits.

Les mécanismes de protection de droit, pour les TLDs historiques notamment, concernent la communauté. C'est la communauté qui doit décider, non pas les gouvernements.

Ce que j'aimerais, c'est d'entendre de la part du conseil d'administration et du personnel qu'ils vont s'assurer que le personnel du département GDD s'en occupera. C'est une bonne occasion pour faire en sorte que l'UDRP soit considéré de manière plus formelle.

L'UDRP a été un succès mais comporte aussi des problèmes, donc il faut voir si on peut incorporer d'autres mécanismes dans le monde de l'ICANN.

GONZALO NAVARRO : Merci, Elliot.

FADI CHEHADE : Je voulais tout simplement dire que ce que vous venez de dire et ce que Mike a dit tout à l'heure, j'en prends note et je parlerai avec Akram et avec mon équipe pour que l'idée de Mike par rapport au document d'information puisse être prise en compte.

Je pense que c'est une bonne idée, je vais faire un suivi avec le personnel et je vais revenir vers toi et vers Mike pour que ce soit plus clair.

AKRAM ATALLAH : Je m'excuse, je voulais tout juste préciser une chose. Nous préparons des documents d'information pour chaque contrat avant de les exécuter. Je voulais être sûr que tout le monde sache que c'est une pratique habituelle.

Je ne vais pas faire de commentaires par rapport à des négociations avec d'autres parties en ce moment. Merci.

WERNER STAUB :

Je parle en mon nom. Je veux parler du site Web de l'ICANN.

C'est un travail très important, la communauté en dépend, il a été amélioré au fur et à mesure du temps, mais malheureusement avec les améliorations, parfois on recule. Si on regarde les URL du site Web de l'ICANN, nous voyons qu'il y a une espèce d'enchevêtrement, des pas en arrière.

Je peux vous lire une URL qui débouche sur une page qui dit : www.icann.org/resources/pages/correspondence-2012-09-24-EN.

Voilà la page principale où je suis censé trouver la correspondance. Il y a des personnes qui connaissent un peu mieux le site Web de l'ICANN et savent qu'il y a des raccourcis. S'ils vont .ICANN.org/correspondence, ils savent qu'ils vont y arriver, mais la plupart des gens ne connaissent pas ce raccourci.

Nous devrions donc utiliser le site Web de l'ICANN pour d'autres choses, pas pour des URL.

Par exemple, pourquoi on présente tout sous format PDF ? Pour certaines personnes, cela est très difficile. Certains ont des problèmes de vue, ils ne peuvent pas lire ce PDF parce qu'ils ne peuvent pas différencier les colonnes des lignes. Nous avons de nouvelles occasions pour aider les gens à accéder à ce matériel si positif. Par exemple les fichiers audio et les fichiers de transcription, si vous y

mettez une date et une heure, ce serait beaucoup plus utile. Merci beaucoup.

GONZALO NAVARRO : Merci beaucoup.

Brad, nous avons une question à distance.

BRAD WHITE : Nous avons une question de Nathalie Coupet.

INTERVENTION À DISTANCE : On n'a pas mis en œuvre les règles d'interprétation et de traduction des Nations Unies. Pourriez-vous nous dire quand ces traductions seront finies ? Et quand ces règles des Nations Unies seront mises en œuvre ?

GONZALO NAVARRO : Est-ce que le personnel voudrait répondre ?

FADI CHEHADE : Cette personne pourrait-elle nous envoyer davantage de détails sur ce qu'elle a présent à l'esprit ?

C'est Nathalie, c'est une dame.

Nathalie, si vous étiez si gentille de nous envoyer davantage de détails, nous y répondrons mais je ne vois pas trop clairement ce qu'elle veut dire.

GONZALO NAVARRO : Bien.

PAUL ZAMEK : Je suis Paul Zamek, je travaille pour Dot Music Limited. Je voulais présenter un commentaire sous forme électronique mais je vais le faire maintenant.

Je vous donne un peu de contexte. Dot Music est un candidat de la communauté pour .MUSIC.

Nous sommes très heureux et très fiers de dire que nous avons, en ce moment, pour notre candidature le soutien de plusieurs organisations du monde de la musique qui représentent 95% de la musique consommée dans le monde.

Nous avons aussi des dispositions de protection de droits d'auteur pour protéger les droits des auteurs – comme vous le savez, tout cela a beaucoup changé.

Nous avons passé quelques jours vraiment merveilleux à Buenos Aires, nous vous remercions pour ce qui s'est passé et nous sommes très enthousiastes, nous avons hâtes d'arriver en Irlande pour nous réunir avec nos amis, nous allons nous délecter avec une très bonne musique.

Je veux dire aussi ce qui suit au nom de notre personnel : notre communauté et les membres de notre unité constitutive espèrent bien

qu'il y aura une évaluation équitable. Nous sommes d'accord et nous partageons les soucis du GAC.

Je vous souhaite à tous une excellente fin de journée.

GONZALO NAVARRO : Merci beaucoup. Pareillement.

Nous n'avons plus de questions, ni de commentaires. Je crois que nous pouvons donc aborder la prochaine partie de notre travail.

STEVE CROCKER : Nous allons faire les deux.

Nous allons faire une petite pause et puis nous allons commencer la réunion du conseil d'administration.

Voilà, nous avons fini à temps, nous allons donc prendre une petite pause de cinq minutes pour nous étirer un peu, puis nous reviendrons dans la salle pour la réunion du conseil d'administration. Il y a toute une série de thèmes dont il faut débattre, dont certains très rapidement. Je vois que tout cela se fait sans problème.

Revenez dans la salle d'ici cinq minutes. Merci beaucoup.

[FIN DU TRANSCRIPT]